

Mali-CEDEAO : Le Gouvernement calme le jeu

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 05 JUILLET 2022

1132

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Il a fallu 6 longs mois de querelles fratricides pour que les pays frères de la CEDEAO comprennent pourquoi et comment leur destin était lié dans un monde de plus en plus incertain. Ce dimanche 3 juillet 2022, la raison et la fraternité ont prévalu. Le Mali est de retour parmi les siens. Nous nous en réjouissons »

Dr Ahmed Sow

Mali-CEDEAO :

le retour du frère

prodigue



Examen de Brevet de Technicien (BT1 et BT 2) :
Les épreuves ont débuté, hier lundi



Les Médiateurs de l'UEMOA à la Primature :
Choguel s'explique



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

04 Juin
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

312

Nouveaux cas confirmés

02

Nouveaux guéris

00

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

537 689 Vaccinations incomplètes

136 713 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

31 171

Guéris

30 338

Décès

737

dont 21 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.17



P.20



P.29



/ Une /

Dr Ahmed Sow : Mali – CEDEAO : le retour du frère prodigue

P.5

/ Brèves /

Nouvelle constitution : Voici les membres de la commission de rédaction

P.15

Communiqué du PACP sur la levée des sanctions de la CEDEAO contre le mali

P.15

Lois de règlement 2016 et 2017 : Adoption par le CNT à l'unanimité

P.16

Nouvelles universités : Vers une spécialisation régionale

P.16

Conditions de travail précaires : La section syndicale des péagistes réclame plus de sécurité

P.17

Soutien à la transition : Un marcheur venant de la Mauritanie accueilli par le ministre Alhamdou Ag Ilyene

P.17

« Opposition » du Mali au nouveau mandat de la Minusma : La mise en garde des Etats-Unis

P.18

/ Actualité /

Centre de Formation pratique en l'élevage : 64 sortants sur le marché de l'emploi

P.20

Examen de Brevet de Technicien (BT1 et BT 2) : Les épreuves ont débuté, hier lundi

P.21

Association de Santé Communautaire de Korofina Nord : Demba Dembélé rempile pour un second mandat.

P.22

Les Médiateurs de l'UEMOA à la Primature : Choguel s'explique

P.23

Mali – CEDEAO : Le Gouvernement calme le jeu

P.25

Méditerranée : 22 migrants maliens meurent après 9 jours en mer sans assistance

P.28

Braquage à main armée sur l'axe Diéma-Nioro-Kayes : 1 mort, 2 blessés et plusieurs objets emportés

P.29

/ Politique /

Nouveau mandat de la MINUSMA : Pourquoi le Mali dit non

P.31

Nouvelle constitution : La CNAS dit non

P.33

/ Culture & société /

Activité Socio-Culturelle : Le Collège Privé Kouloufa célèbre ses meilleurs élèves.

P.34

TABASKI 2022 : A quelques jours l'incertitude ne faiblit

P.35

/ International /

Bulgarie : Sidi Touré livre le message d'Alassane Ouattara au 63ème congrès de l'Internationale Libérale

P.36

Communiqué final de son Sommet : La CEDEAO menace la Guinée de sanctions, s'il n'y a pas de calendrier électoral acceptable dans un mois

P.37

/ Sport /

Éliminatoires coupe du monde FIBA 2023 : Les aigles boycottent le match contre l'Ouganda

P.38

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Dr Ahmed Sow

Mali – CEDEAO : le retour du frère prodigue

Il a fallu 6 longs mois de querelles fratricides pour que les pays frères de la CEDEAO comprennent pourquoi et comment leur destin était lié dans un monde de plus en plus incertain. Ce dimanche 3 juillet 2022, la raison et la fraternité ont prévalu. Le Mali est de retour parmi les siens. Nous-nous en réjouissons »

Dixit Dr. Hamed Sow sur ses comptes Tweeter et LinkedIn

S'il y a bien un leader malien qui a été constant dans la nécessité du réalisme face à la CEDEAO, c'est bien le Dr. Hamed Sow. C'est pourquoi, en ces jours de grand soulagement, nous commençons par lui donner la pa-rolle.

Malikilé : Monsieur le Ministre, vous n'avez pas cessé de conseiller d'éviter le bras de fer avec la CEDEAO afin d'éviter les sanctions et après coup qu'elles ne perdurent. Pensez-vous que le temps vous a donné raison ?

Dr. Hamed Sow : Je ne me réjouis pas d'avoir eu trop tôt raison. Je regrette de n'avoir pas été écouté à temps. Je tiens cependant à remercier le Président de la Transition pour sa modération et sa volonté sans cesse renouvelée de maintenir le dialogue avec les instances de la CEDEAO. Dieu merci : les sanctions sont levées. Un nouveau départ s'annonce, mais le plus difficile est devant nous.

Malikilé : Qu'est-ce qu'il y a lieu de faire maintenant ?

Dr. Hamed Sow : Je pense que le Président de la Transition a déjà engagé les actions indispensables sur le plan politique. Le décret relatif à la loi électorale (sauvée par le CNT) a été signée et publiée dans le journal officiel. Le chronogramme pour la tenue du référendum constitutionnel et des élections locales, législatives et pré-sentielle a été adopté et soumis à la CEDEAO, la Commission pour la rédaction de la nouvelle constitution a été

mise en place. En outre, le Président a entamé les consultations avec les formations politiques sur les enjeux de la Transition. Autant de facteurs qui ont abouti à cette levée salutaire des sanctions de la CEDEAO.

Reste maintenant pour le Président à amener les partis politiques à faire l'union sacrée autour de la Transition, mettre en place un Gouvernement de large union pour aller aux élections, relancer l'économie et faire face aux graves problèmes sociaux. Comme vous le savez, depuis le temps de feu Président IBK (paix à son âme), je ne cesse d'appeler à une large coalition des responsables maliens pour faire face à la crise multidimensionnelle qui frappe notre pays, depuis maintenant une décennie. C'est une nécessité absolue.

Malikilé : En quoi un Gouvernement de large union, comme vous le dites, sera plus efficace ? Ne craignez-vous pas un partage de gâteau.

Dr. Hamed Sow : Le nouveau gouvernement, de mission, devrait être à dominance technocratique. Certains ministères de production et



de répartition des richesses devraient revenir à des cadres de compétences avérées. Les Départements : du Développement rural (agriculture, élevage, pêche), des Mines, de l'Énergie & de l'Eau, de l'Économie et des Finances, des Transports et du Commerce, des Investissements et des Infrastructures, de l'Industrie et des PME, des Télécommunications et de l'Économie numérique, de l'Urbanisme et de l'Habitat, de l'Environnement et de l'Assainissement, du secteur informel, de la promotion de l'auto-emploi et de la microfinance devraient revenir à des spécialistes qui ont leurs preuves de leur compétence et de leur honnêteté et leurs engagements pour le Mali. Si nous reconduisons certains schémas du passé en amenant des parents et des amis, uniquement sur la base de considérations personnelles, ou des candidats des partis politiques et de la société civile en fonction de leur position dans leurs appareils, les objectifs de la fin de la Transition pourraient ne pas être atteints. Il faut, quel qu'en soit leur provenance, des hommes capables pour mener à bien les échéances électorales, la relance de l'économie et la satisfaction d'une partie des attentes des populations. A cet effet, le Président de la Transition pourrait exiger des CVs vérifiables, se faire conseiller par des spécialistes et prendre son temps pour constituer une bonne équipe gouvernementale.

Malikilé : Avec l'actuel Premier ministre ?

Dr. Hamed Sow : Il appartient au seul Président de la Transition d'évaluer si l'actuel Premier ministre est capable ou non de réunir une grande majorité des acteurs politiques et de conduire le reste de la Transition.

Malikilé : Que pensez-vous d'une éventuelle candidature du Président de la Transition ?

Dr. Hamed Sow : La Charte de la Transition l'en empêche. Pas la nouvelle loi électorale. La nouvelle constitution pourrait corriger l'empêchement de la Charte. La CEDEAO n'est pas favorable. Il appartient au Président de se déterminer. Il n'a encore rien laissé entendre allant dans le sens d'une éventuelle candidature. Évitez donc les procès d'intention.



Malikilé : Et s'il vous demandait votre conseil ?

Dr. Hamed Sow : Dans ce cas, je le réserverais à la primeur de mes conseils. Comme cette demande est fort improbable, je passe par toi pour le suggérer de laisser passer ce tour. Même s'il gagne proprement les prochaines élections (et cela est tout à fait possible, compte-tenu de son incontestable popularité), il aurait à faire face à de forts blocages internes et externes. Je conseillerais alors à « mon neveu », le Colonel Assimi Goïta de créer

une Fondation à son nom pour pousser fortement ses œuvres sociales, notamment en renforçant son programme de forages. Je suis candidat même pour être administrateur d'une telle Fondation. Nous mobiliserons pas mal de fonds pour booster ses actions. S'il le veut bien, nous pourrions travailler avec lui pour actualiser le PDES (Programme de Développement Économique et Social) de feu le Grand ATT. Ainsi, il pourrait revenir (haut la main) en 2029 et reprendre les destinées du Mali pour 10 ans. Un nouvel ATT en perspective, dixit un « tonton désintéressé ».



Malikilé : Parlons maintenant des aspects sécuritaires ?

Dr. Hamed Sow : Je pense que ces aspects sont moins reluisants. Au niveau des FAMA les défis demeurent énormes : les actes barbares des djihadistes sont loin de diminuer. Les massacres des populations continuent. Des agriculteurs sont empêchés de cultiver, les greniers brûlés, le bétail volé. Des milliers d'écoles sont fermés. A date, Gao est pratiquement coupé et par ricochet Tombouctou, Kidal... des régions du Centre et du Sud. Selon des communiqués prêtés à l'Ambassade américaine, Bamako ne serait pas à l'abri d'attentats. Par prudence, je concluais en disant qu'il n'est pas sûr que le pouvoir central contrôle plus de la moitié de notre territoire national. Des actions titanesques et de longue haleine restent nécessaires pour arriver à juguler le terrorisme et les trafics dans notre pays, dans le Sahel et ailleurs. Je reste néanmoins optimiste quant à notre victoire finale sur l'obscurantisme et la barbarie. Les djihadistes savent détruire lâchement, mais ne proposent rien d'autre que la désolation. Ils n'ont pas de projet de société constructif et de ce

fait, nous État moderne, de civilisation millénaire et ayant des valeurs humaines, nous finirons, avec le temps, par envoyer en enfer les fils de Satan.

Malikilé : Reste les aspects socioéconomiques ?

Dr. Hamed Sow : Sur le plan socioéconomique, la situation est contrastée. Malgré les effets cumulés des sanctions de la CEDEAO et de la guerre russo-ukrainienne, l'économie malienne fait preuve d'une résilience atypique. Les perspectives macroéconomiques en 2022 restent bonnes selon le Fonds Monétaire International (FMI). Si on en croit aux projections du « gendarme de l'économie mondiale », le taux de croissance économique du Mali serait de 2%, l'inflation de 8%, le ratio dette publique sur le PIB de 53,4%, le service total de la dette (hors dons) de 37,6% et le niveau des réserves équivaldrait à 5,3 mois d'importations de biens et services. En période de crise globale, ces chiffres ne sont pas catastrophiques, même si l'encours global de la dette a atteint 4.757 milliards de FCFA, dont la dette intérieure de 1.763 milliards de FCFA, fin 2020.

Malikilé : Excusez-moi Monsieur le Ministre, je ne suis pas sûr que mes lecteurs comprennent grand-chose à ces chiffres.

Dr. Hamed Sow : Je pense qu'il y a des économistes parmi vos lecteurs et ces chiffres pourraient servir certains étudiants. Revenons donc à des considérations plus simples. L'augmentation de la production de l'or et le maintien des cours élevés du métal jaune ont boosté l'économie. La production record de coton (près de 800.000 tonnes), faisant du Mali le 1er producteur d'or blanc en Afrique, impactera également de façon positive l'économie, avec la reprise des échanges commerciaux. La réouverture des frontières permettra une augmentation des recettes douanières et fiscales. Sur le plan financier, la fin des sanctions imposées par la BECEAO permettra déjà de récupérer les avoirs bloqués de l'État ainsi que le retour du pays sur le marché obligataire de l'UEMOA, afin de lever d'importants fonds. Des plans d'urgence économique devraient être négociés sans délai avec la BOAD, la BAD, la Banque Mondiale, le FMI, la BID... et les coo-

pérations bilatérales. Il convient d'anticiper l'augmentation notamment des prix des hydrocarbures, du blé, des engrais... mais aussi d'éventuelle pénurie alimentaire sur les marchés. De perception agressive, notre diplomatie devrait être d'essence économique, une diplomatie de développement dans les faits. L'Arabie Saoudite, le Qatar, le Koweït, les Émirats Arabes-Unis... au nom de la solidarité islamique devraient faire un peu plus pour nous. Ce n'est pas une politique de mendicité, mais une nécessité passagère pour nous permettre d'amortir les chocs dus à la conjoncture internationale.

Les montants engrangés devraient servir d'abord au paiement d'une bonne partie de la dette intérieure, gage de la relance économique.

Malikilé : Monsieur le Ministre, laissez-moi vous interpeler sur un point précis. Quelle lecture, faites-vous de notre diplomatie ?

Dr. Hamed Sow : Je m'interroge souvent sur certaines actions de notre diplomatie. Pour moi, un pays en guerre et confronté à une crise multidimensionnelle doit avoir beaucoup d'amis, je dirais même presque que des amis. Nous pouvons savoir que nous avons raison sur certains principes et éviter de tomber dans le piège de la confrontation, parce-que les rapports de force ne nous sont pas favorables. « Moi je n'accepte pas ça. Je veux que l'on

nous respecte... Notre souveraineté n'est pas négociable » : d'accord ! tous ces principes sont louables. Toutefois, il faut « avoir le courage de faire ce que l'on doit faire et avoir la sagesse d'accepter ce que l'on ne peut pas changer, au moment des faits. L'affaire de la CEDEAO est très présente encore dans les esprits pour rappeler l'entêtement des faits et les bienfaits du réalisme.

Malikilé : Terminons sur les aspects sociaux, sur la grande souffrance de nos populations.

Dr. Hamed Sow : S'agissant des préoccupations d'ordre social, il convient de saluer la résilience et la dignité des Maliens, malgré la faim et les autres effets de la pauvreté sur un nombre très élevé de nos populations. Notre brave peuple a tenu le choc et attend maintenant que ses conditions de vie soient moins pénibles. Malheureusement, tout ne pourrait pas être réglé du jour au lendemain ; loin s'en faut. Il va falloir continuer à se serrer la ceinture, pendant quelque temps encore. Mais l'horizon se dégage. Parmi les mesures possibles, je pense à l'encadrement et aux subventions des prix des denrées de 1ères nécessités, à des distributions de dons aux familles nécessiteuses, à l'instar du Gouvernement du Sénégal qui a distribué 300 milliards de FCFA pour 500.000 ménages, à des soutiens financiers pour les producteurs ruraux... Bien sûr, en tant qu'économiste, j'ai bien en tête les

contraintes budgétaires du moment.

En définitive, la diminution des souffrances de nos populations dépendra de la bonne gouvernance et de l'efficacité de l'équipe dirigeante. De quelque façon que nous prenions le problème, nous retomberions toujours sur l'os des ressources humaines. Ce sont les actes posés par les dirigeants qui font le développement, pas les discours creux, les manipulations et la propagande. Il n'y a rien de vrai et de définitif que le travail bien fait par les dirigeants au service du plus grand nombre.

Malikilé : Un dernier Monsieur le Ministre ?

Dr. Hamed Sow : Oui. Nous avons eu des échanges factuels approfondis, dus à l'actualité. Nous n'avons pas pu aborder les problèmes de fond : le monde multipolaire, avec la fin de l'unilatéralisme occidental, l'explosion démographique avec un nombre ahurissant de jeunes désœuvrés et une croissance urbaine hors de contrôle, le réchauffement et le dérèglement du climat, qui pourraient voir l'assèchement de nos cours d'eau et le retour des sécheresses (puisse le Bon Dieu nous en préserver). Autant de défis énormes auxquels il faudrait trouver des solutions. Mais ça, c'est un autre débat.

■ Entretien réalisé par Moctar Sow



Mali Actu



Kalvin Phillips (26 ans) rend hommage à son ancien coach à Leeds Marcelo Bielsa. Kalvin Phillips se lance dans un nouveau projet ! En effet, le milieu de terrain s'est engagé en faveur de Manchester City pour le montant de 57 millions d'euros. À 26 ans, l'international anglais va découvrir la Ligue



Jeune Afrique



Lors de leur dernier sommet, qui s'est tenu à Accra dimanche 3 juillet, les dirigeants ouest-africains ont allégé les sanctions contre le Mali et le Burkina Faso. Mais avec la Guinée, pas question d'être conciliants. Conakry risque de subir de nouvelles mesures coercitives.



Croissanceafrique.com



(CROISSANCE AFRIQUE)-Au Cameroun, la Société financière internationale (SFI), filiale de la Banque mondiale, a annoncé qu'elle va débloquer un financement de 50 millions USD à la société BOCOM Petroleum, l'un des plus grands importateurs et distributeurs locaux de produits pétroliers. M. Bougne, président exécutif de BOCOM Petroleum qui déclare que « Nous sommes très heureux d'avoir accès à ce financement d'IFC qui nous permettra d'accélérer notre expansion et de nous développer de manière durable sur plusieurs générations », dit-il....

Yeah Samake



CHERS AMIS,
J'ai eu le plaisir d'être reçu en audience par le Ministre de l'Éducation Nationale Madame Sidibé Dédéou OUSMANE.
J'ai exprimé mes vives félicitations à Madame le Ministre pour son succès éclatant à l'organisation rigoureuse des examens du Diplôme d'Études Fondamentale - D.E.F.
Nos échanges sur les grandes réalisations de la Fondation Empower Mali dans le domaine prioritaire de l'éducation de nos enfants. J'exprime ici mes sincères remerciements à Madame SIDIBÉ pour l'accueil chaleureux qu'elle a bien voulu m'accorder.
Je renouvelle l'assurance de mon soutien au gouvernement pour l'amélioration de la qualité de l'éducation de nos enfants.
Rappelons nous toujours que #DIRIGERCESTSERVIR



Ministère De L'Emploi Et De La Formation Professionnelle Du Mali



L'ADOPTION DE LA LOI SUR LA CREATION CEFORPA PAR LE CNT, L'ABOUTISSEMENT D'UNE LUTTE QUI NE LAISSE PAS INDIFFÉRENT L'UJMMA
Ce lundi 04 juillet 2022, une délégation de l'UJMMA conduite par son président Cheick Macky Bah a été reçue en audience par le Ministre Bakary Doumbia en présence des membres de son cabinet. Le Président était porteur d'un message de remerciement de l'Union des jeunes musulmans du Mali (UJMMA) au nom de l'ensemble des centres, écoles et universités de formation en langue arabe du Mali.
En effet, la loi portant création de la Cellule d'appui à l'Emploi et à la Formation professionnelle des Diplômés et Formés en langue Arabe (CEFORPA) a été adoptée au Conseil National de la Transition le 30 juin 2022 à l'unanimité des conseillers présents. Aux dires du Président, cette adoption est l'aboutissement d'une lutte de plus de 10 ans. C'est pourquoi au nom de l'ensemble des centres, écoles et uni-

versités de formation en langue arabe du Mali et aussi du Haut Conseil Islamique du Mali, l'UJMA a tenu à faire le déplacement pour remercier le Ministre Bakary DOUMBIA et l'ensemble de ces collègues pour les efforts déployés pour que cette loi soit une réalité. C'est un honneur, pas pour l'UJMA mais pour tout le Mali, a martelé Cheick Macky Bah.

En retour, le Ministre a rappelé les deux dossiers sur lequel le département travaille avec l'UJMA à savoir le dossier de la CEFORPA et les Parcelles dans la zone Office du Niger. Ce résultat appartient à tous les Maliens, a indiqué Bakary DOUMBIA avant de remercier tous les acteurs qui ont contribué pour l'aboutissement de cette loi. Il reste maintenant son opérationnalisation.

Enfin, le Ministre souhaite de tous ses vœux que les arabophones puissent avoir des emplois dans le public que dans le privé afin qu'ils prennent en charge leur famille et aussi créer leurs entreprises.
CCOM - MENEFF



Seneweb.com



Meurtre à Pikine: un vendeur de moutons succombe à ses blessures après une bagarre avec un soudeur



Primature du Mali



Le marcheur venu de Mauritanie reçu à la Primature

Le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga a reçu, ce lundi 4 juillet 2022, le marcheur Adama Tereta. Ce dernier a par-

couru, à pied, les 1600 kilomètres séparant Nouakchott (Mauritanie) de Bamako pour exprimer son soutien à la Transition. Le Chef du Gouvernement a félicité M. Tereta pour l'exploit qu'il a accompli et l'a remercié pour son soutien avant de rappeler que le Gouvernement puise sa force du soutien de la population.
CCRP/Primature



Moussa Timbine



Je rends grâce à Dieu de m'avoir permis d'accomplir mes prières à Médine (1ère étape).

Séjour durant lequel, j'ai prié pour tout le peuple malien, pour les autorités du Mali et pour l'instauration de la paix et la cohésion sociale au Mali.

Que Dieu nous protège,
Qu'Allah bénisse le Mali !
« AMEN »



Ministère des Affaires Étrangères - Coop - Int

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération internationale, S.E.M. Abdoulaye Diop a successivement reçu en audience ce lundi 04 juillet 2022, l'Ambassadeur de la République populaire de Chine et le Chargé d'Affaires a.i de la Fédération de Russie en vue de leur adresser, au nom du Président de la Transition, Son Excellence le Colonel Assimi GOITA, les sincères remerciements du Gouvernement et du peuple maliens pour le soutien très appréciable que ces deux pays ont apporté au Mali durant tout le long du processus de renouvellement du mandat de la MINUSMA.

A cet égard, le Ministre a demandé à chacune de ces personnalités de bien vouloir transmettre à ses plus hautes Autorités, la gratitude et la reconnaissance du peuple malien pour la solidarité constante manifestée en faveur du Mali.



Issa Kaba



Président Assimi Goita attendu à Nioro du Sahel ce mardi.

Après la tempête des sanctions et autres formes de complots pour mettre en mal la transition, place au rassemblement et à l'union sacré.

C'est dans ce cadre que le Président de la transition son excellent Assimi Goita se rendra à Nioro ce mardi.

Au programme de sa visite le lancement officiel du PNR au titre de l'année 2022, une activité du CSA (Commissariat à la Sécurité Alimentaire), notamment, la remise de don de 3.000 tonnes de riz et de 500 tonnes d'aliments bétail à la région.

En marge de cette activité il rendra visite aux grandes familles de la ville lumière, notamment la famille (Haidara, Diakite Kaba et Tall) il se rendra aussi dans la famille du Coordinateur de Chefs de quartiers.

Cette visite est le top départ d'une vaste opération de réconciliation et de rassemblement pour une fin de transition réussie.



Merci au Président Bocar Tréta ,merci Président d'être passé nous voir ,merci à Sekou Sékou Niamé Bathily son conseiller spécial, petit frère tu es vraiment spécial et ton Président vient d'avoir mon cœur.



Serge Bilé



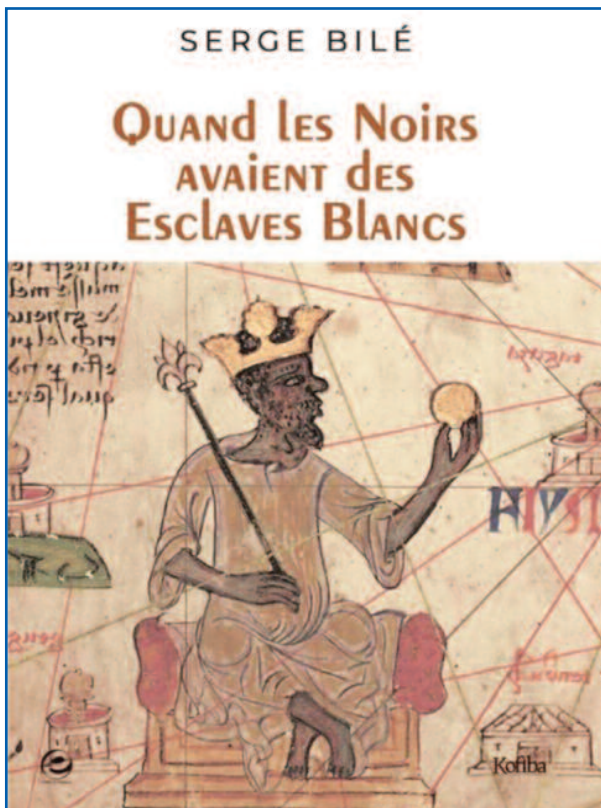
En plus de mon nouveau livre sur la rencontre historique et méconnue entre Nelson Mandela et Aimé Césaire, qui sortira à la rentrée, je réédite en octobre prochain mon livre « Quand les Noirs avaient des esclaves blancs », consacré aux grands empires soudanais du Moyen Âge. Nouvelle couverture que voici et nouvelle maquette intérieure. Victime de son succès, ce livre était épuisé et indisponible depuis cinq ans pour les lecteurs et lectrices hors d'Afrique.

Pour mes recherches, j'avais séjourné à Tombouctou, fouillé les archives sur place et interrogé les vieux dépositaires de la mémoire de la cité médiévale et du passé de la sous-région.

Ce livre offre une plongée décoiffante dans l'histoire des empires du Ghana, du Mali et du Songhay: leurs savoirs avec le rayonnement de l'université de Sankoré, leurs droits de l'homme avec la charte de Kouroukan Fouga édictée par Soundiata Keita, leurs richesses illustrées par le pèlerinage fastueux de Kankan Moussa à la Mecque, leur audace avec l'expédition d'Aboubekr II qui entreprit de traverser l'Atlantique (est-il arrivé en Amérique ??), leurs conquêtes également et l'esclavage des Blancs théorisé par les intellectuels soudanais, etc...

Celles et ceux d'entre vous qui souhaitent précommander ce livre et

Le recevoir bien plus tôt, peuvent se manifester dès maintenant inbox et on leur dira la marche à suivre.



Courrier international



Je vous entraîne de Cape Town au Kilimandjaro à moto. Chaque jour passé en Namibie est un émerveillement tant cette terre australe nous éblouit en permanence. Traverser le désert du Namib pour rejoindre les dunes de Sossusvlei, voilà un rêve qui se mérite ! A lire sur Courrier Expat.



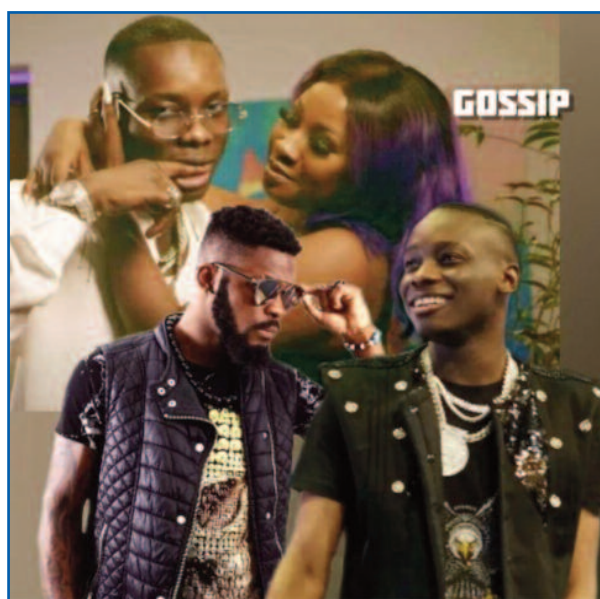
Gossip.CI

GOSSIP

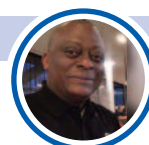
Sidiki Diabaté à propos de sa relation avec Carmen Sama :

" «Elle n'est pas la seule femme que Didier a côtoyée, elle n'a pas été la première à avoir un enfant avec lui. Mais la dernière fois que Didier est venue au Mali, c'était avec Carmen Sama. Il m'a dit : «Sidiki, je vais la marier (sic), c'est ma femme (...) Ma fille Rafna, si elle doit se marier, c'est toi le père».

Je jure qu'il m'a dit ça. Il m'a dit : «j'ai apprécié le jour où tu es venu saluer à la naissance de la petite. Je n'étais pas là, mais tu m'as montré que tu peux être là quand je ne suis pas là», a révélé le chanteur malien.



Serge Daniel



#Mali- Cedeao -Accra/ Dernier tweet de la soirée .Des noms de personnalités qui ont pesé sur les décisions prises : les Présidents Faure du Togo, ADO de la CI, Macky Sall du Sénégal , Bazoum du Niger.... Le représentant de l'ONU en Afrique de l'Ouest et central M.Saleh Annadif.

Amath Foot



Mario Balotelli : " Je vous mets au défi, tous les footballeurs africains, de mettre de l'argent avec moi pour quitter l'Europe raciste et construire des stades en Afrique et promouvoir nos jeunes talents. Nous avons de l'argent, nous pouvons construire au moins 5 stades de classe mondiale dans chaque pays et signer une pétition pour qu'aucun joueur ne soit plus jamais exporté vers l'Europe. Ici en Afrique, ils joueront sous l'amour de leurs sœurs et frères, sans que personne

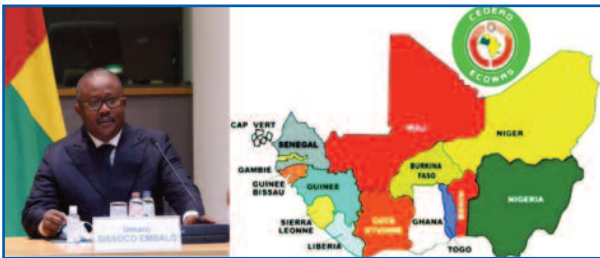
ne chante des chants racistes dans les tribunes contre eux. Nous sommes plus talentueux, nous pouvons faire notre qualité de ligue des champions et la qualité de nos ligues. Nous avons un grand talent qui n'est jamais apprécié à l'étranger."



■ Umaro Sissoco Embaló



Heureux d'avoir été élu à la présidence de la @ecowas_cedeao. C'est un grand honneur et une marque de confiance à l'endroit de la Guinée-Bissau. Remerciements chaleureux à l'endroit de mes pairs. Les défis sont importants et nous devons donner le meilleur de nous.



■ Phenixinfo.net



SOMMET DE LA CEDEAO : ma réaction.
J'ai appris avec satisfaction les résolutions issues du sommet de la CEDEAO, tenu le 03 juillet 2022 à Accra au Ghana.
Les sanctions injustes qui frappaient notre brave et résilient peuple depuis près de 06 mois viennent enfin d'être levées.
Cette mesure de la CEDEAO consacre un début du retour de notre pays dans le giron de la communauté internationale où il doit reprendre toute sa place historique et légitime.
Avec le nouveau chronogramme des élections publié par le gouvernement pour un retour à l'ordre constitutionnel, restons confiants en l'avenir de notre cher Mali qui peut tanguer mais ne chavirera jamais.

Qu'Allah bénisse le Mali.
Aliou Diallo – Président d'Honneur de l'ADP-MALIBA



■ Amadou Ndiaye



Le pari est gagné par la #CEDEAO n'en déplaise, elle a permis d'éviter le pire au malien, elle a fait plier les apprentis dictateurs aux velléités de s'éterniser au pouvoir. Bravo à la cedeao pour la levée de l'embargo et d'avoir mis fin aux desseins égoïstes des putschistes.

■ Gouvernement de Côte d'Ivoire



#InfoMétéo | Des pluies relativement modérées attendues au cours de cette journée cumulées aux quantités de pluie passées atteindront dans les heures à venir le seuil critique dans certaines Communes du District d'Abidjan.

INFO METEO

CÔTE D'IVOIRE

📅 01 juillet 2022
🕒 09h50 (heure d'émission)

Des pluies relativement modérées attendues au cours de cette journée cumulées aux quantités de pluie passées atteindront dans les heures à venir le seuil critique dans certaines communes du District d'Abidjan.

Soyons prudents !

Restons attentifs aux messages d'alerte du Gouvernement

Source : [sodeskam](#)

NUMÉROS D'URGENCE			
POMPIERS	POLICE	ONPC	
180	07 78 43 76 46	27 22 47 87 03	01 73 91 00 80
01 01 80 13 28	01 03 79 91 44	27 22 47 87 36	
01 03 01 90 94			



Préparez à **SUP MTI BENI MELLAL** votre carrière
 d'**INGÉNIERIE** et de **MANAGER**

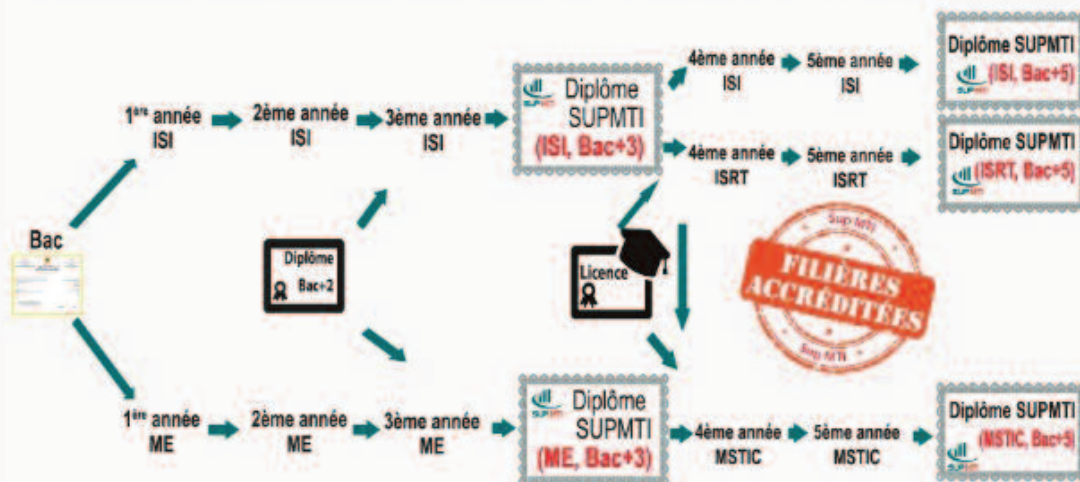
ÉCOLE DE MANAGEMENT

- Management des Entreprises (**ME Bac+3**)
- Management des Systèmes et Technologies de l'Information et de Communication (**MSTIC Bac+5**)

ÉCOLE D'INGÉNIERIE INFORMATIQUE, RÉSEAUX ET TÉLÉCOMS

- Ingénierie des Systèmes Informatiques (**ISI Bac+3**)
- Ingénierie des Systèmes Réseaux et Télécoms (**ISRT Bac+5**)
- Ingénierie des Systèmes d'Information (**ISI Bac+5**)

L'EXCELLENCE
 PAR LA FORCE
 DU GROUPE
 DES ÉCOLES
SUP MTI



Diplômes Bac+3 et Bac+5

Partenaires :



Certificats
 Internationaux :



Nationalités des étudiants de **SUP MTI Béni Mellal**



SUP MTI BENI MELLAL

Contacteur au Mali

Boulevard Hassan II,
 Quartier Al Adarissa
 (au-dessus du café voltaire)
 (+212) 612 993 056
 (+212) 5 23 42 22 33/34
 hamidaitsaid@supmti.ac.ma
 @supmtibm
 @SUPMTIBeniMellal

D&D Consulting
 HAMDALLAYE ACI2000, RUE 330, PORTE 10
 +223 698883 05/82017575
 mdoumbia1@yahoo.fr

Nouvelle constitution : Voici les membres de la commission de rédaction



Le Président de la Transition i, le Colonel Assimi Goïta, a nommé, mercredi 29 juin 2022, par décret les membres de la Commission de rédaction de la nouvelle constitution. Cette commission est présidée par Fousseini Samaké ancien secrétaire général du gouvernement.

Président :

Monsieur Fousseyni SAMAKE, ancien Secrétaire général du Gouvernement,

Rapporteur général :

Monsieur Wafy OUGADEYE, ancien président de la Cour Suprême,

Rapporteur général adjoint :

Madame SANOGO Aminata MALLE, Médiateur de la république, Experts:

- Me. Moustapha S. M CISSE, Bâtonnier ;
- Professeur Moussa DJIRE, juriste politiste,
- Madame ZOUBOYE Fatoumata DICKO, Notaire,
- Monsieur Mohamed AG ERLESS, Chercheur anthropologue,
- Général (ER) Yamoussa CAMARA, Ministre conseiller à la sécurité nationale ;
- Monsieur Harouna DIALLO , Juriste constitutionnaliste ;
- Docteur Brema Ely DICKO, Sociologue ;
- Professeur Balla DIARRA, Géographe ;
- Docteur Brehima FOMBA, juriste constitutionnaliste ;
- Mme Jaqueline KONATE, Informaticienne ;
- Docteur Alfousseyni DIAWARA, Segal adjoint de la présidence ;
- Monsieur Mamadou Seydou TRAORE, Administrateur Civil à la retraite;
- Professeur Soumaila SANOGO, Historien ;
- Monsieur Mamani NACIRE, Membre du corps préfectoral ;
- Ins Gal (2S) Marie Claire DIALLO, ancien Directeur Général Adjoint de la police ;
- Monsieur Mamadou SANTARA, Ancien Secrétaire général du Gouvernement ;
- Professeur Eloi DIARRA, Constitutionnaliste ;
- Professeur Modibo TRAORE, Économiste ;

Communiqué du PACP sur la levée des sanctions de la CEDEAO contre le Mali

A l'issue de son 61ème sommet tenu le 03 juillet 2022 à Accra au Ghana, les chefs d'État de la CEDEAO, ont décidé de la levée des sanctions financières et économiques contre notre pays, avec comme conséquence, l'ouverture des frontières et le retour d'ambassadeurs des pays de la CEDEAO à Bamako.

Depuis le 9 Janvier 2022, ces sanctions illégales, illégitimes et injustes, sans aucune base légale et prévues par aucun texte de la communauté CEDEAO, avaient pour but de déstabiliser les autorités de la transition. Au contraire, cette injustice a plutôt démontré la résilience de notre peuple, qui au demeurant, a su rester soudé et déterminé dans la quête de la reprise du contrôle de son destin en mains.

06 mois après, ces restrictions viennent enfin d'être levées, permettant ainsi la libre circulation des flux financiers et de marchandises dans un espace où l'interdépendance entre pays est vitale.

C'est le lieu de rendre hommage aux braves populations du Mali d'avoir une fois de plus, démontré, que debout sur les remparts, elles étaient prêtes à être les boucliers de la patrie à chaque fois que besoin sera. Le PACP félicite les autorités de la transition et les invite à poursuivre la dynamique d'inclusion dans l'exécution des différentes phases du chronogramme rendu public il y'a quelques jours.

Le PACP réaffirme son soutien aux autorités de la transition dans toute démarche permettant le retour rapide à l'ordre constitutionnel et à la défense des intérêts supérieurs de notre nation.

Qu'Allah bénisse le Mali.

Pour le Bureau Exécutif National

Le Président

Dr Oumar KEITA



- Monsieur Ben Cherif DIABATE, Communicateur Traditionnel ;
- Madame Oumou DIARRA dite Diema, Communicatrice ;
- Me Check Oumar KONARE, avocat ;
- Monsieur Boubacar SOW, Administrateur civil à la retraite ;

Source : L'Aube

Nouvelles universités : Vers une spécialisation régionale



Les projets de loi portant création des Universités de Sikasso, Tombouctou, Gao ont été adoptés le 16 juin 2022 par le Conseil National de Transition en séance plénière, avec pour objectif d'adapter l'offre de formation aux besoins de l'économie locale.

L'initiative de la création d'universités régionales date de 2015, pour désengorger la ville de Bamako, diminuer le flux d'étudiants dans les universités et permettre aux habitants de ces régions d'effectuer leur cursus universitaire à moindre coût.

L'idée était d'identifier les filières de formation, d'écrire les avant-projets de textes de création et d'évaluer le potentiel enseignant, les besoins en recrutement, le coût des investissements à réaliser et le budget prévisionnel de fonctionnement.

Développement des régions

Les autorités de la transition ont voulu concrétiser cet important projet pour l'enseignement supérieur et pour le développement du pays. Récemment, la question a été évoquée par le Premier ministre Choguel Kokala Maïga lors d'un Conseil de Cabinet réunissant les membres du gouvernement et portant sur l'examen des avant-projets de loi créant des universités à Gao, Sikasso et Tombouctou, ensuite soumis à l'adoption par le CNT.

À ce jour, le Mali compte 5 Universités, dont celle de Ségou. « Il est normal que le pays dispose d'universités dans les régions administratives pour dépeupler la ville de Bamako. Elles jouent un rôle important dans le développement de la ville dans laquelle elles se trouvent, c'est un moteur d'innovation et un vecteur d'économies », affirme Mamadou Tounkara, Professeur à l'Université de Ségou.

La première université régionale, créée en 2010 et au début spécialisée en Agronomie et en Médecine animale, est par la suite devenue pluridisciplinaire et « plus de 10 000 jeunes de différentes régions y sont inscrits », ajoute M. Tounkara.

Spécialisations spécifiques

En attendant la mise en place effective des instances des trois nouvelles universités de Sikasso, Tombouctou et Gao, « le ministre en

Lois de règlement 2016 et 2017 : Adoption par le CNT à l'unanimité



Présentées par le ministre de l'Économie et des Finances, les lois de règlement relatives aux exercices budgétaires des années 2016 et 2017 ont été adoptées par le Conseil National de Transition (CNT), le vendredi 1er juillet 2022 à l'unanimité (110 voix pour, zéro voix contre et zéro abstention).

La loi de règlement est l'un des trois types de lois de finances avec les lois de finances initiale et rectificative.

La loi de règlement est la loi constatant les résultats financiers de chaque année civile et approuvant les différences entre les résultats et les prévisions de la loi de finances initiale éventuellement modifiée par sa ou ses lois de finances rectificatives, permettant ainsi de suivre, de manière dynamique, l'évolution du budget.

À la fin de chaque exercice, elle arrête le montant définitif des dépenses et des recettes de l'État et le résultat financier qui en découle.

Par ailleurs, la loi de règlement décrit les opérations de trésorerie et ratifie les opérations réglementaires ayant affecté l'exécution du budget. Elle peut, en outre, comprendre des dispositions sur l'information et le contrôle des finances publiques, la comptabilité et la responsabilité des agents.

Source : Ministère de l'Économie et des Finances du Mali

charge de l'Enseignement supérieur est autorisé à prendre toutes dispositions appropriées pour le démarrage de l'année universitaire ». La période transitoire ne pouvant excéder deux années après le démarrage effectif des activités pédagogiques, précise encore la loi.

« Les spécialisations sont spécifiques, elles sont définies par rapport à l'activité économique de chaque région », estime le Dr Seydou Loua, spécialiste en Sciences de l'éducation. Les filières ont été établies sur la base d'une logique locale : Sikasso est reconnue pour ses potentiels agricoles et miniers et Tombouctou pour ses spécialistes et ressources documentaires en études et recherches islamiques.

Aissata THIAM / Source : Journal du Mali

**Conditions de travail précaires :
La section syndicale des péagistes
réclame plus de sécurité**



La Section syndicale des péagistes du Mali a animé un point de presse, samedi 2 juillet, au siège de la CDTM (Centrale Démocratique des Travailleurs du Mali). Lors de la rencontre, les responsables de la Section syndicale des péagistes ont déploré des conditions de travail précaires et réclamé plus de sécurité au niveau des postes à péages, en proie à des attaques ayant coûté la vie à des péagistes.

Non à l'injustice ! Non à l'assassinat des péagistes du Mali », affiche la banderole fixée derrière les quatre conférenciers du jour : Seydou Diallo, président de la Section syndicale des péagistes du Mali, Mahamadou Traoré son adjoint, Yacouba Konaté, Secrétaire administratif et Koné Awa Diallo péagiste.

Face aux hommes de média et aux militants de la Section syndicale, les conférenciers ont déploré « des conditions de travail qui laissent à désirer ». Le président de la section syndicale des péagistes du Mali, Seydou Diallo, a indiqué que, depuis la création de l'Autorité routière et le démarrage effectif du travail en décembre 2007, les péagistes sont confrontés à des problèmes depuis 15 ans.

« Les rémunérations ne sont toujours pas à hauteur des sacrifices consentis nuit et jour », a-t-il regretté, avant de souligner que « même les coursiers se retrouvent mieux payés qu'un agent péagiste ». Selon ses explications, à la précarité salariale se greffent d'autres difficultés. Au niveau des postes « un seul agent est appelé à s'occuper de la caisse, délivrer le reçu et, par la suite, aller à la barrière », causant ainsi « des files d'attente » et « des tensions », a-t-il indiqué. La Section syndicale des péagistes dénonce également des mutations qui « ne répondent pas à la logique administrative ».

Ces difficultés ont poussé la section syndicale à entreprendre plusieurs démarches auprès des autorités. Cependant, la transposition dans la grille salariale ayant fait l'objet de procès-verbal de conciliation avec l'Etat « reste inappliquée ».

Huit morts en neuf attaques

Le président de la Section syndicale des péagistes a rappelé que les

**Soutien à la transition : Un marcheur
venant de la Mauritanie accueilli par
le ministre Alhamdou Ag Ilyene**



Le ministre des Maliens Établis à l'Extérieur et de l'Intégration Africaine, Alhamdou Ag Ilyene, a présidé, vendredi 1er juillet, la cérémonie d'accueil d'Adama Téréta. Un jeune Malien, qui a quitté la Mauritanie pour le Mali, il y a 45 jours. Cet acte vise à soutenir les autorités de la Transition. L'évènement s'est déroulé au Mémorial Modibo Keita. C'était en présence de l'Ambassadeur de la Mauritanie au Mali et d'un représentant de l'Ambassade du Mali en Mauritanie ainsi que des membres des communautés africaines vivant au Mali.

Acette occasion, le Directeur du Mémorial Modibo Kéita a souhaité la bienvenue à la délégation. A cet effet, le représentant de l'Ambassade du Mali en Mauritanie et celui de la Mauritanie au Mali ont tous salué le courage du marcheur Adama Téréta.

De son côté, le ministre des Maliens Etablis à l'Extérieur et de l'Intégration Africaine, Alhamdou AG Ilyene, a réitéré ses félicitations à Adama Téréta pour son initiative symbolique et lui a exprimé, au nom du peuple Malien, toute sa reconnaissance. L'occasion a été mise à profit par le ministre pour évoquer que cette marche témoigne de la valeur du soutien de la Diaspora MALIENNE à la Transition. Ainsi, il a salué l'excellente coopération existant entre la Mauritanie et le Mali.

Source : L'INDEPENDANT

postes à péage sont visés par des attaques depuis 2017. Au total, neuf postes ont été ciblés causant la mort de huit péagistes. Parmi ces attaques figurent celles du poste de Sanankoroba, d'octobre 2017 (3 morts) ; du poste de Diéma, en janvier 2020 (deux morts) et la plus récente menée en juin dernier, qui a coûté la vie à un péagiste au poste de San.

Face à cette série d'attaques, la Section syndicale des péagistes réclame plus de sécurité et déplore un manque de prise en charge par l'Office national des pupilles des enfants « des camarades » décédés dans l'exercice de leur fonction.

Moussa Bilaly Sidibé / Source : L'Indépendant

Nouvelles universités : Vers une spécialisation régionale

Comme une mise en garde, les Etats-Unis ont vivement dénoncé jeudi dernier dans un communiqué la volonté du Mali de ne pas appliquer les dispositions du nouveau mandat de la force de l'ONU Minusma, adopté la veille par le Conseil de sécurité de l'ONU.

Selon le communiqué du gouvernement américain, « Les Etats-Unis sont profondément préoccupés par la déclaration du gouvernement de transition malien exprimant son intention de refuser à la Minusma la liberté de mouvement nécessaire à l'accomplissement de son mandat », a déclaré dans ce communiqué l'ambassadrice américaine à l'ONU, Linda Thomas-Greenfield. « Agir ainsi serait une violation flagrante de l'accord sur le statut des forces (SOFA) que le gouvernement de transition est tenu de respecter », a-t-elle ajouté. Le communiqué poursuit que : « Toute tentative de pays hôtes, de personnels de sécurité étrangers ou d'autres acteurs de bloquer la liberté de mouvement des soldats de la paix peut sérieusement compromettre leur sécurité et mettre en péril la mission elle-même », a insisté Linda Thomas-Greenfield. « La liberté de mouvement est essentielle pour que



La Minusma s'acquitte des tâches qui lui sont confiées par le Conseil de sécurité de l'ONU », a-t-elle ajouté.

O.T / Source : Arc en Ciel



CENTRE D'APPELS INPS

Appelez au : **20-70-51-70 // 20-70-51-71 // 20-70-51-72**

Une équipe professionnelle et dynamique à votre écoute

Du lundi au Jeudi

7h30 à 16h00

Vendredi

7h30 à 17h30

NOTRE AMBITION : MIEUX VOUS SERVIR

- UN ACCUEIL CHALEUREUX
- UNE ORIENTATION SURE
- DES INFORMATIONS FIABLES

Pour toutes informations et réclamations relatives à l'INPS

- Renseignement sur nos prestations
- Pièces à fournir et suivi des dossiers
- Date et Chronogramme de paiement



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

BON A SAVOIR

■ C'EST QUOI L'ENRICHISSEMENT ILLICITE ?

L'enrichissement illicite est :

- l'augmentation substantielle du patrimoine d'un agent public sans rapport avec ses revenus légitimes, ou
- le train de vie que mène cet agent sans rapport avec ses revenus légitimes.

■ C'EST QUOI LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est la liste détaillée des revenus et des biens qui appartiennent à un agent public, transmise par cet agent aux autorités compétentes pour analyse et exploitation conformément à la loi.

■ QUI DOIT FAIRE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens concerne les personnalités suivantes : présidents d'institution, ministres et assimilés, présidents et membres des autorités administratives indépendantes, députés ou maires, autres ordonnateurs ou comptables publics, directeurs généraux, présidents d'établissement public, directeurs généraux, nationaux ou régionaux des services de l'Etat, magistrats, chefs d'état-major des armées, responsables de la passation de marchés publics, responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

Les personnalités concernées sont environ 8 000.

■ OÙ FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. En retour, cette autorité délivre un récépissé à l'auteur de la déclaration de biens.

■ QUELS SONT LES REVENUS ET BIENS À DÉCLARER ?

- les revenus : salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues ;
- les biens meubles : véhicules, meubles et bijoux de valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales,
- les biens immeubles : maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, animaux, terrains nus.

Tous les revenus et biens doivent être déclarés, qu'ils soient situés au Mali ou à l'extérieur.

■ QUELLES SONT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives comme les titres fonciers, les lettres d'attribution, les concessions rurales, les concessions urbaines, les relevés de comptes bancaires, etc.

■ QUAND FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné :

- au début de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration de biens ;
- chaque année, au plus tard le 31 décembre ;
- à la fin de la fonction ou du mandat.

Le formulaire de déclaration de biens est téléchargeable en cliquant

www.oclei.ml

<https://www.facebook.com/Office-Central-de-Lutte-Contre-l-Enrichissement-Illicite>

Centre de Formation pratique en l'élevage : 64 sortants sur le marché de l'emploi

La cérémonie de sortie de la 11^{ème} promotion du cycle techniciens de l'élevage (TE) et de la 13^{ème} promotion du cycle agents techniques de l'élevage (ATE) a eu lieu en présence du parrain de l'événement, le ministre du Développement rural Modibo Keita. L'éclat de la cérémonie a été rehaussé par la présence de plusieurs responsables et étudiants.

Après 4 ans d'études pour 33 techniciens de l'élevage et 2 ans d'études pour 31 agents techniques, les impétrants, au nombre de 64 élèves sont sur le marché de l'emploi. Ils ont été formés dans les domaines tels que l'aviculture, la production de viande, la production laitière, l'apiculture, la cuniculture, la Pêche et l'aquaculture.

La porte-parole des récipiendaires Enda Sylla, a souligné au ministre du Développement rural que le fait de porter le nom de leur promotion n'est pas fortuit. Cela est dû à son parcours élogieux dans l'administration malienne. « Monsieur, le parrain votre parcours nous inspire à plus d'un titre », a-t-elle lâché.

Très satisfait et fier des impétrants, le ministre du Développement rural, Modi-bo Keita, a re-

mercié le Centre de Formation pratique en l'élevage (CFPE) et les élèves pour l'honneur porté à son égard. Subséquent, il soutient que cette cérémonie, outre son caractère festif, revêt pour lui une grande importance. « **En effet, elle consacre l'entrée dans la vie professionnelle des hommes et des femmes appelées à contribuer à relever les nombreux défis qui se posent à notre pays dans la lutte contre les maladies animales pour la préservation de la santé animale et humaine. Au regard de ces éléments, le Centre de Formation pratique en l'élevage se situe au point d'intersection de trois secteurs prioritaires de développement d'un pays à savoir : La jeunesse, la formation et le développement rural** », a-t-il expliqué.

Joignant l'utile à l'agréable, le Ministre Modibo Keita a remis les diplômes et les attestations de reconnaissance aux 3 premiers des deux promotions. Il a en suite remis une somme symbolique au Directeur du CFPE. S'agissant des difficultés auxquelles font face le centre, Modibo Keita, souligne avoir pris bonne note. Faudrait-il rappeler, le Centre de Formation Pratique en Élevage, CFPE de son ancien nom, l'École des Infirmiers Vétérinaires, EIV, a été créée en 1955 par la Décision n°3960 du 02 novembre 1955 en réponse aux grandes épidémies zootiques. Le Centre a formé un capital humain considérable qui a servi et qui continue à servir dans tous les sphères du secteur rural.

Les estimations faites sur la base des données des registres scolaires des élèves, font état de : 1.200 Infirmiers Vétérinaires formés de 1960 à 1991, 500 agents techniques de l'Élevage (du cycle de 3ans) formés de 1992 à 2009, 380 agents techniques de l'Élevage (du cycle de 2ans) formés de 2010 à 2022, 330 techniciens de l'Élevage formés de 2012 à 2022. Pour l'année scolaire 2021-2022, le CFPE compte 233 élèves dont 71 ATE, 162 TE pour un effectif de 65 finalistes au total.

Le clou de la cérémonie a été la prestation artistique des étudiants.

■ Ibrahim Sanogo



Examen de Brevet de Technicien (BT1 et BT 2) : Les épreuves ont débuté, hier lundi

Le ministre de l'Éducation nationale, Madame Sidibé Dédéou Ousmane, a procédé, le lundi 4 juillet 2022, au lancement officiel des épreuves du brevet de technicien (première et deuxième partie). La cheffe du département a ouvert la première enveloppe au groupe scolaire Notre Dame du Niger en commune III du district de Bamako. C'était en présence des responsables de son cabinet, de la directrice de l'académie d'enseignement de Bamako rive gauche et des autorités communales.



Cette année, ils sont au nombre de 42 159 candidats répartis entre 128 centres sur l'étendue du territoire. Incontestablement, le ministre de l'Éducation nationale, Sidibé Dédéou Ousmane a imprimé sa touche pour mettre fin à la fuite récurrente des sujets qui ternissaient l'image de l'école malienne. Elle est convaincue que l'école de la république passe par l'égalité de chances entre tous les enfants du pays. L'acte 1 de ce lancement a été la montée des couleurs. Comme à l'accoutumée avant d'ouvrir la première enveloppe, Sidibé Dédéou Ousmane a mis à profit ce moment pour prodiguer des conseils non seulement aux élèves mais aussi aux surveillants. Selon elle, les surveillants

constituent la cheville ouvrière pour éviter la fraude en classe. Elle a, aussi, encouragé et remercié tous les services déconcentrés de l'éducation pour leur professionnalisme dans l'organisation des différents examens de fin d'année.

L'acte II a été l'ouverture de la première enveloppe qui marque le démarrage effectif des examens. Les candidats affirment que les sujets proposés sont abordables. La ministre de l'Éducation Nationale, a également rappelé que ces moments d'examens marquent une étape très importante dans la vie de la nation tout entière car dit-elle, ces candidats sont appelés à prendre la relève. « **Toutes les dispositions sont prises pour que vous puis-**

siez composer à égalité de chances. Je tiens beaucoup à l'égalité de chances. Nous devons nous battre avec la dernière énergie contre la fraude. Vous aurez, certainement, constaté que cette année le règlement est appliqué dans toute sa rigueur. A l'école, il faut que les élèves soient à égalité, c'est pour cela que nous n'accepterons plus des dérogations à la réglementation. Pas de sac en classe, les surveillants sont pré-venus. L'examen, c'est une composition un peu particulière à des compositions habituelles. Ne croyez pas que l'examen c'est pour vous faire échouer. Il n'y a aucune raison », a-t-elle rassuré les milliers de candidats. Et de poursuivre que les candidats ne doivent compter que sur leur effort personnel.

Sidibé Dédéou Ousmane a indiqué que cela n'est plus un secret, car, les plus hautes autorités du pays sont décidées à accorder à l'enseignement technique et professionnel beaucoup plus d'importances qu'avant. S'adressant aux candidats, elle dira qu'ils sont le présent et l'avenir de notre pays. « **Le monde a besoin de socle, c'est vous et c'est vous qui allez contribuer à changer ce monde. Ce sont des personnes comme vous, dans vos disciplines respectives qui font avancer les choses. L'économie du Mali repose sur vos épaules** », a-t-elle laissé entendre.

Il faut préciser que toutes les dispositions nécessaires ont été prises pour la bonne organisation et aussi pour lutter efficacement contre la fraude. C'est dans cet esprit que des textes réglementaires ont été pris en amont et ces textes ont été lus aux présidents et vice-présidents de centre d'examen. Ils ont, à leur tour, lu ces textes dans toutes les salles d'examen.

■ Ibrahim Sanogo

Association de Santé Communautaire de Korofina Nord : Demba Dembélé rempile pour un second mandat

Le samedi 25 juin 2022, au bureau de la poste de la commune I, les responsables de l'Association de Santé Communautaire de Korofina Nord (ASACKO Nord) ont tenu une assemblée générale ordinaire.

Animée par le Président de son Conseil d'Administration, Demba Dembélé, le Président du comité de gestion, Mamadou Diarra, et le trésorier, Alou Keita, cette assemblée générale avait pour objectif de partager avec les habitants de Korofina Nord, le rapport d'activité et financier de son centre de santé communautaire et procéder à la mise en place d'un nouveau bureau.

Bilan satisfaisant

Pour le Président du comité de gestion, Mamadou Diarra, l'Association de Santé Communautaire de Korofina Nord (ASACKO Nord), a eu son récépissé et son agrément de création en

2006. A ses dires, elle compte un personnel de 27 agents dont 15 payés par l'ASACKO, 09 fonctionnaires et 03 agents relevant du Budget des Collectivités. Il a laissé entendre que les ressources de l'Association proviennent essentiellement des recettes de prestations du laboratoire, de la pharmacie, des consultations et d'échographie. Pour ce qui est des réalisations faites de 2017 à nos jours, il a énuméré l'achat d'un groupe électrogène, la construction d'une toilette publique, la construction d'un hangar vaccination, la réhabilitation et carrelage de la salle d'accouchement, labo et salle de pansement et le recrutement d'un comptable matière, d'un manœuvre et d'un coursier etc. Puis, le Président du Conseil

d'administration Demba Dembélé, a remercié toutes les filles et fils du quartier, qui pour lui, n'ont jamais cessé de se mobiliser au chevet du centre de santé communautaire. Il a adressé une mention spéciale aux fils du quartier établi à l'étranger, Oumar Kantako, qui a pris sur en charge l'installation du forage équipé de panneaux solaires et le carrelage de l'ancien bâtiment et bureaux annexes.

Par ailleurs, il a précisé l'amélioration des conditions de vie et de travail du personnel, à travers une augmentation de 25 % en plus d'autres gratifications. Présentant le rapport financier, le trésorier, Alou Keita, a affirmé que les recettes de l'Association, sont passé de 71 633 535 FCFA en 2020 à 88 496 460 FCFA en 2021, soit une augmentation de 24%. Quant aux dépenses, celles-ci, a-t-il indiqué, étaient de 78 553 519 FCFA en 2021 contre 65 349 634 FCFA en 2020, soit une progression de 20%. Après les questions et contributions de l'assistance pour améliorer la gouvernance du centre de santé communautaire, un nouveau bureau présidé par Demba Dembélé et le comité de surveillance dont la présidence est assurée par Mahamadou Sékou Koné ont été mis en place pour un mandat de cinq (5) ans.

Alpha Sidiki Sangaré



Les Médiateurs de l'UEMOA à la Primature : Choguel s'explique

Présente au Mali depuis le 1er juillet, une délégation des médiateurs des pays membres de l'UEMOA conduite par Mme Sanogo Aminata MALLE, Médiateur de la République du Mali a été reçue par le Premier ministre Dr Choguel Kokalla Maïga. A cette occasion, le Premier ministre a fait l'historique des facteurs qui ont poussé la population à la révolte et par ricochet, à proposer des solutions fortes pour y remédier.

Par la suite, il est revenu sur les parties non négociables de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation issue du Processus d'Alger.

Après l'audience accordée par le président de la Transition Assimi Goïta le sa-medi 2 juillet, la délégation des médiateurs de l'UEMOA s'est rendue à la primature où elle a été reçue par le Premier ministre Dr Choguel Kokalla Maïga. L'objectif de cette visite était d'exprimer leur soutien et leur solidarité au Médiateur de la République du Mali ainsi qu'aux citoyens ma-

liens.

L'occasion a été opportune pour le Premier ministre Dr Choguel Kokalla Maïga de revenir sur les conditions profondes dans lesquelles la transition est intervenue au Mali tout en pointant du doigt la CEDEAO qui selon lui a ramené le processus de transition à des élections. « **A la CEDEAO, ils ont ramené tout le processus de transition à des élections. On a fait 30 ans, on ne fait que des élections démocratiques et on continue de sombrer donc il faut s'interroger, l'élection c'est un élément, il faut maintenant des objectifs. Il y'en a cinq à savoir l'amélioration de la situation sécuritaire, la lutte contre l'impunité et la corruption, les réformes politiques ensuite l'étincelle qui a mis le feu aux poudres, c'est le résultat des élections législatives. Donc les maliens ont dit plus que jamais on doit laisser planer le doute sur les résultats des élec-**

tions. Ils ont donc dit mettons un organe unique indépendant pour organiser les élections afin de minimiser les risques de contestations des élections », a-t-il dit.

Par la suite, le premier ministre a mis en exergue l'opposition de la frange de la population à la signature de l'accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger. A cet effet il y émet des réserves. « **Nous avons l'accord pour la paix et la réconciliation nationale issue du processus d'Alger qui a été rejeté par une bonne partie des maliens dès sa signature parce qu'ils disaient que c'est un accord qui contenait les germes de la partition du Mali. Mais l'Etat l'a signé au nom du peuple. Une partie du peuple y a adhéré parce qu'on pense que la paix n'a pas de prix et donc les maliens ont dit oui à l'accord mais prenons quelques garanties parce qu'on a signé l'accord en 2015 pour 2 ans. Sept ans après comme je le dis le malade Mali a une maladie qui atteint une partie du corps en 2015, un médecin qui s'appelle Communauté Internationale lui prescrit un médicament prévu pour le guérir en 2 ans. Sept ans après au lieu de le guérir ça**





s'est gangrénée, ça a pris 80% du corps. Le malade doit faire quoi soit il change de médecin, soit il change de médicaments, soit il change de posologie ou les trois.

Donc, on s'est posé la question est ce qu'il ne faut pas revoir un peu toutes nos coopérations avec la communauté internationale. Ce sont ces questions que nous

avons posées et on a dit à nos frères de la CEDEAO cherchons des solutions, on a perdu 2 ans », a-t-il fait savoir.

Ensuite, Dr Choguel Kokalla Maïga, est revenu sur les quatre paramètres non négociables pour les maliens concernant l'accord pour la paix et la réconciliation issue du processus d'Alger. « **Les maliens ont dit d'accord mettre en œuvre l'accord mais il y a 4 paramètres qu'on ne doit pas négocier, l'unité nationale, l'intégrité du territoire nationale, l'exercice de la souveraineté de l'Etat malien sur l'ensemble de son territoire et enfin la forme laïque et républicaine de l'Etat sa préservation, à ces conditions tout le reste peut se négocier** », a-t-il affirmé.

Il a mis un accent particulier sur la nécessité de faire réforme pour mettre fin aux maux décrits par la population. « **Je pense que tout le monde est d'accord qu'il faut des réformes. Il faut la lutte contre la corruption et l'impunité, il faut améliorer la sécurité** », a-t-il dit.

■ Maffenin Diarra



Mali – CEDEAO : Le Gouvernement calme le jeu



Quelles sont donc les bonnes ou mauvaises raisons qui pourraient expliquer la non-publication dans les délais habituels du communiqué final sanctionnant le 61ème sommet ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO tenu à Accra ce 3 juillet 2022 ? En effet, ce document qui fait habituellement le tour du monde quelques instants après la fin des a été publié avec un grand retard. Mais peu importe, car aucun secret n'entoure plus le 61ème sommet y compris les délibérations lors du huis-clos des Chefs d'Etat.

Pour ce qui concerne le Mali, toutes les attentions se sont focalisées sur la levée des sanctions commerciales et financières laissant ainsi dans l'oubli le maintien des sanctions individuelles contre les autorités de la Transition à l'exception du Président de la Transition et du ministre des Affaires étrangères Abdoulaye Diop. En dehors de ces deux personnalités, le Premier ministre, les ministres, les membres du CNT sont tous visés. Ils ne peuvent donc, théoriquement se rendre ni à Dakar, ni à Abid-

jan ni dans une quelconque autre ville d'un pays membre de la CEDEAO. Il ne s'agit pas, en l'occurrence, d'une privation de vacances touristiques mais d'une insulte aux autorités nationales et par ricochet au peuple malien. Et c'est en maintenant cette mesure insultante que la CE-DEAO annonce le retour des ambassadeurs qui avait été rappelés.

On peut en effet lire dans le Communiqué de la CEDEAO, concernant le Mali que « 13. L'Autorité décide de maintenir la suspension du Mali des organes de décision de la CEDEAO (et) les sanctions individuelles contre les individus et les groupes ».

Tant à parler de mesure de réciprocité, c'est dans ce domaine que le Mali, donc toujours suspendu des instances de la CEDEAO, devrait appliquer cette règle. Mieux, ce point devait figurer dans le « package deal » de la levée des sanctions. Pourquoi n'y figure-t-il pas ? Une faiblesse voire une faute de notre diplomatie ? Des ententes secrètes ?

Quoi qu'il en soit le gouvernement du Mali a choisi de jouer la carte de l'apaisement ; En

effet, dans son communiqué N° 033 du 4 juillet le gouvernement « A la suite de ces décisions (ndlr : levée des sanctions et de l'embargo), le Gouvernement de la Transition note, enfin, avec satisfaction, une convergence de vues ayant permis de parvenir à un compromis et la prise en compte des demandes fortes du Peuple malien, à savoir la nécessité de mener des réformes politiques et institutionnelles avant d'organiser des élections. En application du principe de réciprocité, le Gouvernement de la Transition, décide de suspendre l'application de son plan national de riposte aux sanctions de la CEDEAO et de l'UEMOA, adopté le 09 Janvier 2022 ».

Le combat a-t-il cessé faute de combattant ? Ou est-ce le « recul du bélier » ?

En encadré le Communiqué N°033 du Gouvernement de la Transition du 03 juillet 2022.

■ Moctar SOW

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE ET DE LA
DECENTRALISATION



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

COMMUNIQUE N°033 DU GOUVERNEMENT DE LA TRANSITION

A l'issue de la 61^{ème} Session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) tenue à Accra, République du Ghana, le 03 juillet 2022, le Gouvernement de la Transition a été informé des décisions prises par la Conférence des Chefs d'Etat de la CEDEAO, entre autres, la levée des sanctions économiques et financières y compris la fermeture des frontières, prises contre le Mali, le 09 janvier 2022.

A la suite de ces décisions, le Gouvernement de la Transition note, enfin, avec satisfaction, une convergence de vues ayant permis de parvenir à un compromis et la prise en compte des demandes fortes du Peuple malien, à savoir la nécessité de mener des réformes politiques et institutionnelles avant d'organiser des élections.

En application du principe de réciprocité, le Gouvernement de la Transition, décide de suspendre l'application de son plan national de riposte aux sanctions de la CEDEAO et de l'UEMOA, adopté le 09 Janvier 2022.

Après sept (07) mois de sanctions illégales, illégitimes et inhumaines contre le Mali, le Gouvernement remercie le Peuple malien et salue son sacrifice et sa résilience.

Durant cette période sombre de l'histoire de l'intégration régionale, le Gouvernement a été agréablement surpris par l'élan de solidarité de certains pays amis et partenaires, ainsi que des autres Peuples africains et hors de l'Afrique envers le Mali. Qu'ils trouvent ici l'expression de la gratitude du Peuple malien.

Le Mali n'oubliera pas la solidarité agissante de SE le Colonel Mamady DOUMBOUYA, Président de la Transition, Chef de l'Etat de la République de Guinée, qui conscient de la profondeur des liens séculaires de fraternité qui unissent nos deux Peuples, a pris la décision courageuse de permettre au Mali d'avoir une ouverture sur le monde à partir de ses ports.



<https://m.facebook.com/matdmali/posts>

1

A SE le Président Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani de la République Islamique de Mauritanie et au Peuple frère de la Mauritanie, nous exprimons notre profonde gratitude pour son soutien fraternel et inconditionnel à l'endroit du Peuple Malien.

Au Président Abdelmadjid Tebboune de la République Algérienne Démocratique et Populaire et au Peuple Algérien frère, le Mali réitère sa reconnaissance infinie pour son soutien indéfectible.

Le Mali, fidèle à son engagement panafricain, continuera d'œuvrer à la réalisation de l'unité africaine, l'intégration régionale et au renforcement des liens de solidarité, de fraternité, d'amitié, de bon voisinage et de coopération avec les autres peuples Ouest-Africains et Africains.

Le Gouvernement de la Transition exprime sa profonde reconnaissance à toutes les bonnes volontés qui se sont mobilisées pour la levée de l'embargo contre le Mali et en appelle à la solidarité africaine pour œuvrer ensemble à la réussite du processus de refondation de l'Etat malien.

C'est le lieu de remercier très chaleureusement SE Goodluck Ebele JONATHAN, Médiateur de la CEDEAO pour le Mali ainsi que SE le Président Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République Togolaise pour leurs efforts inlassables ayant permis d'arriver à un accord.

Conformément à la vision de SE le Colonel Assimi GOÏTA, Président de la Transition, Chef de l'Etat, de rétablir un ordre constitutionnel, gage de paix, de stabilité et de bonne gouvernance, le Gouvernement prend l'engagement de tout mettre en œuvre pour réaliser les objectifs de la Transition attendus par le Peuple malien.

Que Dieu bénisse le Mali !

Bamako, le 04 juillet 2022

**Le Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation,
Porte-parole du Gouvernement,**



Colonel Abdoulaye MAIGA

Chevalier de l'Ordre National



<https://m.facebook.com/matdmali/posts>

2

Méditerranée : 22 migrants maliens meurent après 9 jours en mer sans assistance

Vingt-deux personnes, toutes d'origine malienne, ont péri en Méditerranée centrale après avoir passé neuf jours en mer. Les victimes étaient parties de Zouara, à l'ouest de la Libye, le 22 juin, dans l'espoir de rejoindre l'Europe. À bord du canot où ils se trouvaient, 61 migrants ont finalement été récupérés, vendredi, par les autorités libyennes et envoyés en détention.

Neuf jours à la dérive en Méditerranée centrale sans aucune aide. Quarante-trois migrants ont dû attendre de longs jours en détresse avant de voir arriver une assistance.

Ce retard dans le sauvetage a provoqué la mort de 22 personnes originaires du Mali, dont trois enfants, a indiqué sur Twitter Safa Msheli, l'une des porte-parole de l'Organisation internationale des migrations (OIM).

Soixante-et-un exilés qui se trouvaient dans le même bateau ont survécu et ont été pris en charge par les garde-côtes libyens, vendredi 1er juillet. Certains étaient dans un état grave, souffrant de déshydratation et d'hypothermie. Trois ont été transférés à l'hôpital de Zouaia par le personnel de l'OIM présent au port. Les

autres ont été envoyés dans des centres de détention libyens.

La plupart des rescapés sont maliens mais on compte aussi des Libériens, des Guinéens et des Sierra-Léonais.

Le canot avait quitté la ville de Zouara, ville de l'ouest libyen connue pour être un lieu de départ d'embarcations de migrants, le 22 juin.

"CES MORTS POURRAIENT ÊTRE ÉVITÉS"

Flavio di Giacomo, porte-parole de l'OIM pour la Méditerranée, a estimé sur Twitter que "ces morts pourraient être évités". Pour lui, "l'insuffisance du système de recherche et de sauvetage en [mer] est de plus en plus évidente". La zone de recherche et de sauvetage (SAR zone) au large de la Libye est, depuis plusieurs années, confiée à la Libye. L'Union européenne

a signé un accord en 2016 avec les autorités du pays pour financer et former les garde-côtes libyens. En cinq ans, plus de 32 millions d'euros ont été alloués aux forces libyennes dans le but d'empêcher les exilés de rejoindre les côtes européennes, selon l'ONG Oxfam.

Ce partenariat UE - Libye est largement critiqué par les organisations internationales, qui font état de violations des droits lors des interceptions de migrants en mer. Les garde-côtes libyens n'hésitent pas à faire usage de leurs armes pour stopper les embarcations et à menacer les navires de sauvetage qui sillonnent la zone. En février dernier, un migrant était mort et trois autres blessés après avoir été visés par des tirs des garde-côtes. L'embarcation dans laquelle ils se trouvaient tentaient d'échapper aux autorités libyennes, et au risque d'un renvoi dans les geôles du pays où les exilés sont victimes de maltraitance.

En début d'année, Berlin a annoncé cesser sa participation à la formation aux garde-côtes libyens, en raison du traitement infligé par ces derniers aux migrants dans le pays. "Le [nouveau] gouvernement allemand ne peut pas actuellement justifier la formation des garde-côtes libyens par les soldats allemands au vu du comportement inacceptable et répété d'individus membres des garde-côtes à l'égard des réfugiés et des migrants, et également à l'égard des organisations non-gouvernementales", avait alors déclaré la porte-parole du ministère allemand des Affaires étrangères, Andrea Sasse.

Dans un rapport confidentiel que s'est procuré l'agence AP, l'UE a reconnu en janvier que les forces libyennes avaient eu recours à un "usage excessif de la force" envers les migrants et que certaines opérations en Méditerranée avaient été menées à l'encontre de la réglementation internationale. Sans pour autant interrompre leur aide financière et matérielle.

Depuis le début de l'année, au moins 777 personnes ont perdu la vie en Méditerranée centrale, en tentant de rejoindre l'Europe, d'après les chiffres de l'agence onusienne. L'an dernier, on comptait 1 553 décès dans cette zone maritime. Et depuis 2014, année du premier recensement de l'ONU, plus de 19 600 migrants sont morts lors de leur tentative de traversée.

Source : InfoMigrants



Braquage à main armée sur l'axe Diéma-Nioro-Kayes : 1 mort, 2 blessés et plusieurs objets emportés

Depuis quelques jours, les usagers de l'axe Diéma-Nioro-Kayes sont victimes de braquage à main armée d'une fréquence sans précédent de la part des bandits armés non identifiés. Tenez-vous bien, en deux jours, quatre véhicules de transports en commun et personnel viennent d'être attaqués sur ledit axe. La dernière attaque a eu lieu, ce mercredi 29 juin 2022, dans les environs de Bougoudéré, dans le cercle de Diéma. Le bilan fait état d'un mort, deux blessés ; et plusieurs objets de valeur ont été également emportés par des malfrats.

A quelques jours de la fête de Tabaski, l'insécurité s'invite dans le quotidien des Maliens sur les grands axes routiers du pays. Depuis quelques jours, les véhicules de transports et personnels subissent des attaques à main armée, jour et nuit, par des bandits armés non identifiés. Le cas de la région de Kayes est alarmant, notamment sur l'axe Diéma-Nioro du Sahel-Kayes. Malgré les efforts consentis par les Forces armées maliennes (FAMA) pour garantir la sécurité des personnes et de leurs biens, les usagers de l'axe Diéma-Nioro-Kayes vivent sous le règne des bandits armés. Les alentours de cette localité sont devenus le nid des bandits armés, en cette veille de la fête de l'Aid El-Kébir.

À Diéma et environs, passagers et conducteurs de véhicules sont régulièrement victimes de

braquages à main armée par les bandits. D'où la peur des habitants de la localité.

Dans la seule journée du mercredi 29 juin 2022, trois véhicules qui se suivaient ont fait l'objet d'une attaque à main armée par des bandits armés non identifiés.

Des sources sécuritaires nous ont confié qu'un passager a trouvé la mort et deux blessés ont été enregistrés.

Des témoins nous ont fait savoir qu'une voiture TOYOTA immatriculée BR 8258 MD, un car SONEF et un autre de véhicule de transport ont tous été victimes de ces braquages.

Les mêmes sources précisent que ces véhicules en question quittaient Diéma pour Nioro du Sahel au moment de l'attaque.

Arrivés à quelques kilomètres du village de Bougoudéré (cercle de Diéma), des bandits armés ont procédé à des tirs à balle réelle sur

les véhicules pour les arrêter. D'où la mort d'un jeune commerçant du nom de Sidiki CISSE âgé de 28 ans, domicilié à Bamako (Korofina), nous ont précisé des sources sécuritaires. À cela s'ajoutent deux blessés répondant aux noms de Bina DIARRA, âgé de 28 ans et de Mahmoud DIALLO, âgé de 58 ans. Aussi, plusieurs objets de valeur ont été emportés par les bandits armés. Les véhicules ont également subi des impacts de balles ayant causé des dégâts, ont confirmé des témoins.

Nos sources précisent que le corps du jeune a été remis à ses parents pour inhumation et les blessés ont été évacués au CSERF de Diéma pour des soins médicaux.

Un jour plutôt, le mardi 28 juin 2022, un véhicule de marque TOYOTA BJ immatriculé 4118 AT de couleur Kaki appartenant à une société de place, été enlevé par les bandits armés, au moment où il quittait Diéma pour Kayes.

L'enlèvement a eu lieu, à quelques kilomètres après le village de Dalibera.

Selon nos sources, les bandits armés sont brusquement sortis sous le Pont avec des tirs à balle réelle sur le véhicule.

Finalement, des sources nous ont confié que le conducteur et un autre occupant ont sauvé leur vie en abandonnant le véhicule aux bandits.

Après avoir enlevé le véhicule, les malfrats se sont dirigés vers Diéma avec des ordinateurs, téléphone ainsi que d'autres matériels.

Alertés, selon nos sources, les éléments de l'Opération kèlètiguï ont dépêché une mission sur le tronçon, mais sans suite favorable.

Par SABA BALLO
Source : Info-Matin



L'INPS demeure au service des populations maliennes pour leur offrir l'espoir d'un avenir radieux



L'INPS au service des assurés sociaux



**INSTITUT NATIONAL
DE PREVOYANCE SOCIALE**



www.inps.ml



Email : inps@inps.ml



[INPS.Mali](https://www.facebook.com/INPS.Mali)



[@INPS_Mali](https://twitter.com/INPS_Mali)



Nouveau mandat de la MINUSMA : Pourquoi le Mali dit non

Retour à la guerre froide au conseil de sécurité des Nations unies à l'occasion du vote de la résolution sur le renouvellement du Mandat de la Minusma. Aucune concession entre les deux blocs : Russes et chinois ont tenu la ligne de défense pour le respect des intérêts souverains et la liberté de choix diplomatique du Mali, tandis que le bloc occidental se campe sur le respect des droits de l'homme dont il n'a cure ailleurs. C'est dans un contexte d'opposition et de défiance que l'unanimité s'est rompue au sein du conseil de sécurité qui a adopté la résolution portée par la France pour renouveler le Mandat de la Minusma jusqu'au 30 juin 2023. Contrairement aux années précédentes, les amis fidèles et loyaux de notre pays, la Russie et la Chine, se sont abstenus. Dans ce bras de fer qu'est-ce que notre pays a obtenu et qu'est-ce qu'il a perdu ? Surtout, pourquoi le Mali dit Non au Conseil de sécurité ?

Si l'ensemble des États membres était d'accord sur la nécessité du renouvellement du mandat qui a fait l'objet de longues négociations ces dernières semaines, a fini sur des divergences frontales entre le bloc occidental

formé autour du Royaume-Uni/USA et un bloc dit des amis du Mali constitué par le couple Russie-Chine.

Au cours des discussions, le bloc occidental incarné par les Anglais et les Américains a demandé un renforcement des prérogatives de la Minusma en matière de droits de l'homme, et a souhaité que le soutien de la Minusma aux Forces de défense et de sécurité de notre pays (FAMas) soit conditionné à un respect strict des Droits de l'Homme notamment celui de la Politique de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme (HRDDP), en anglais Human Rights Due Diligence Policy (HRDDP). À l'inverse, la Russie et la Chine ont insisté sur le fait que ces agitations autour du respect des droits de l'homme et les rapports produits par la Minusma peuvent être considérées comme hostiles au gouvernement malien et à la souveraineté nationale du pays. En tout cas, les nouvelles missions de la Minusma ne prennent pas suffisamment compte des efforts qui doivent être déployés en matière de lutte contre le terrorisme.

Ainsi, l'ambassadrice russe a relevé un rôle important que joue la MINUSMA pour la sta-

bilisation du pays, en raison de l'inclusion de « formulations intrusives » concernant les droits humains, qui ne permettront pas la mise en œuvre par les Maliens de leurs droits souverains d'enquêter sur les incidents qui ont eu lieu.

Le représentant permanent de la Chine auprès du conseil de sécurité qui s'est abstenu a rappelé que la première tâche de la MINUSMA est d'aider à la mise en œuvre de l'Accord de paix signé en 2015 en tenant compte des positions du Gouvernement en matière de restauration de l'autorité de l'État, de sécurité et de transition politique. Il a estimé que la résolution adoptée ne répondait pas aux principaux besoins des Maliens.

Liberté sans entrave

En effet, la résolution proposée par la France, qui reste toujours notre porte-parole au Conseil de sécurité, qui tente vainement de concilier ces deux visions, pêche par un parti pris immonde. La France en brouille avec le Mali depuis plusieurs mois concocte un nouveau paragraphe imposant aux autorités de la Transition une interdiction d'obstruer le mandat de la Minusma, en lui garantissant une liberté de mouvement y compris pour les enquêtes sur les violations des Droits de l'Homme.

Si l'exhortation « à coopérer pleinement avec le Représentant spécial du Secrétaire général et la MINUSMA aux fins de l'application de

L'Accord et à garantir la sûreté, la sécurité et la liberté de circulation du personnel de la Mission en lui assurant un accès immédiat et sans entrave à l'ensemble du territoire malien », était une redondance dans les résolutions précédentes, cette fois-ci le conseil est allé plus loin.

En effet, la résolution votée ce mercredi 29 juin 2022 « exhorte toutes les parties maliennes à coopérer pleinement avec le Représentant spécial du Secrétaire général et la MINUSMA aux fins de l'application de l'Accord, à garantir la sûreté, la sécurité et la liberté de circulation du personnel de la Mission en lui assurant un accès immédiat et sans entrave à l'ensemble du territoire malien, et à permettre l'entrée sur le territoire des soldats et des policiers de la MINUSMA, qui œuvrent au maintien de la paix, ainsi que la rotation des effectifs, rappelle les dispositions de l'accord sur le statut des forces, et demande qu'il soit mis fin à toutes les restrictions à la liberté de circulation, sur terre comme dans les airs, et aux campagnes de désinformation et autres actes de déstabilisation, et qu'il y ait un dialogue constructif entre les autorités maliennes et la MINUSMA à cet effet ».

Respect des SOFA

La résolution votée ce mercredi 29 juin 2022 par le Conseil de sécurité impose également au Mali de respecter le Statut of Forces agreement (SOFA) signé avec l'ONU sur le statut des membres de la MINUSMA, et de garantir la liberté de mouvement permettant les rotations des contingents issus de pays de la région. Le Conseil demande au Secrétaire général d'inclure dans ses rapports trimestriels sur notre pays tous les cas où la Mission a été empêchée d'agir et de répondre à des menaces (interdiction de survol, violation du SOFA...), ainsi que les campagnes de désinformation subies.

La résolution demande au Secrétaire général de lui faire le rapport, tous les trois mois sur « les capacités de la Mission, notamment en ce qui concerne la sûreté et la sécurité de son personnel, ainsi que les accès et la liberté de circulation dont celui-ci bénéficie, les cas où la MINUSMA n'a pas pu accéder à des populations civiles pour s'acquitter des tâches qui lui ont été confiées et répondre à des menaces potentielles, et tous les cas d'entrave aux ac-

tivités de la Mission par tous types d'acteurs, y compris les violations de l'accord sur le statut des forces, les refus d'autorisation de vol, les attaques, provocations et incitations à la haine et à la violence, et les campagnes de désinformation et de mésinformation contre la MINUSMA, ainsi que les efforts déployés pour amener les auteurs de ces actes à rendre des comptes, selon qu'il convient ».

Enfin, le Conseil demande au Secrétaire général de produire une revue interne tous les 6 mois, afin de réévaluer la situation politique, la coopération avec les autorités maliennes et les conditions nécessaires pour que la Mission puisse poursuivre ses activités.

Acquis du Mali

Malgré l'activisme diplomatique qu'elle avait entrepris pour la reconduction de la liberté qu'elle avait dans les airs sous prétexte de protéger la Minusma, la France a été lâchée en plein vol par le Conseil de sécurité. En effet, concernant la protection des forces internationales, l'autorisation donnée aux forces françaises d'appuyer la mission est supprimée, à la demande des autorités maliennes. L'opération Barkhane n'a donc plus de mandat pour agir en soutien à la mission. Toute chose qui constitue une grande victoire pour notre pays et ses autorités.

Il en est de même pour le soutien de la mission apporté à la FC-G5 Sahel qui est également suspendu du fait du retrait du Mali du G5. Le Conseil rappelle que ce support offert par la MINUSMA a toujours été « temporaire » et que la Force conjointe doit développer elle-même rapidement ses propres capacités.

Une autre victoire de la diplomatie malienne a été le plafonnement de l'effectif maximal de la MINUSMA à 13 289 militaires et à 1 920 policiers. En effet depuis le discours historique du Premier ministre, le Dr Choguel Kokalla Maïga, devant l'Assemblée générale des Nations unies notre pays s'oppose farouchement à toute augmentation des effectifs de la Minusma. Pour cause ? À quoi ça sert de déployer des soldats s'ils ne viennent pas appuyer les FAMA dans la lutte contre le terrorisme et la protection des populations, et qui doivent être protégés par notre pays. Or, l'augmentation des effectifs était une rengaine du Conseil de sécurité.

En somme, il s'agit d'une reconduction a mi-

nima, sans changement majeur sur les priorités stratégiques, mais des activités de reporting en matière de droits de l'homme sont renforcées, provoquant une forte division parmi les membres du Conseil et une opposition sans équivoque du gouvernement.

Les vérités du Mali

Par la voix du représentant permanent de notre pays auprès des Nations unies, Issa Konfourou : « le Gouvernement du Mali réitère son opposition ferme à la liberté de mouvement de la MINUSMA dans l'exécution de son mandat dans le domaine des droits de l'homme. Le Mali a toujours coopéré de bonne foi avec la force onusienne depuis sa mise en place en 2013. Toutefois, pour des impératifs de respect de la souveraineté du Mali, de coordination et de sécurité, les mouvements de la MINUSMA ne peuvent se faire qu'avec l'accord des autorités compétentes maliennes.

De même, le Mali n'est pas à mesure de garantir la liberté de mouvement pour des enquêtes de la MINUSMA sans l'accord préalable du Gouvernement. Par conséquent, le Mali n'entend pas exécuter ces dispositions, malgré leur adoption par le Conseil de sécurité.

En tout état de cause, le Gouvernement du Mali estime que les enquêtes sur les allégations de violations des droits de l'homme relèvent de la responsabilité principale des autorités maliennes. La MINUSMA a vocation à leur apporter l'assistance nécessaire à cet égard. Elle n'a pas vocation à se substituer au Gouvernement du Mali.

La délégation du Mali appelle le Conseil de sécurité à permettre à la MINUSMA de se consacrer aux tâches prioritaires pour lesquelles elle est déployée dans mon pays, à savoir l'appui à la restauration de la sécurité et de l'autorité de l'État sur l'ensemble de notre territoire, condition sine qua non pour une meilleure protection des personnes et de leurs biens.

Les populations maliennes attendent de la MINUSMA qu'elle contribue à la recherche de solutions durables aux défis du Mali. Elles ne veulent pas que la MINUSMA devienne partie des problèmes. Elles ne veulent pas non plus que les droits de l'homme soient utilisés à des fins politiques cachées ».

PAR SIKOU BAH
Source : Info-Matin

Nouvelle constitution : La CNAS dit non

La Convention Nationale pour une Afrique Solidaire (CNAS-Faso-Hèrè), dans un communiqué rendu public le 30 juin 2022, affirme s'être réunie en session ordinaire le 18 juin et demande aux autorités de renoncer définitivement à leur projet d'élaboration d'une «nouvelle Constitution»



La situation politique, sécuritaire, économique et sociale du Mali a été abordée au cours de cette rencontre politique du parti CNAS-Faso-Hèrè. A l'issue de laquelle, la CNAS-Faso-Hèrè s'est positionnée sur certains sujets d'intérêt national notamment la rédaction de la nouvelle constitutionnelle qui est au centre de la polémique.

Dans son communiqué, la CNAS profite de l'occasion pour aborder la question de l'adoption de la loi électorale par le CNT sur fonds de divergence avec le gouvernement.

Si certains partis politiques ont applaudi son adoption puis sa promulgation, en revanche la CNAS soupçonne que cette loi cache mal des velléités de confiscation du pouvoir. Et dans le même contexte, les autorités actuelles issues du double coup de force militaire du 18 août 2020 et du 24 mai 2021 ont engagé un processus visant à doter notre pays d'une nouvelle Constitution.

Butées à l'impossibilité juridique de procéder à une révision de la Constitution démocratique du 25 février 1992, elles pensent pouvoir contourner cet obstacle insurmontable en tentant d'élaborer une nouvelle Constitution», in-

terprète la CNAS.

« La Direction Nationale du Parti de l'avant-garde militante révolutionnaire du Peuple malien réitère son opposition ferme et inébranlable à toute manœuvre visant à jeter la révolution démocratique et populaire du 26 mars 1991 dans les oubliettes de l'histoire au profit de forces nostalgiques de l'ordre socio-politique colonial, pro-bonapartistes et hostiles à la laïcité de l'État, à l'unité nationale et à l'intégrité territoriale du Mali », indique le communiqué.

Tout en notant que la Constitution démocratique du 25 février 1992 a résisté et survécu aux coups de baïonnette de 3 coups d'État militaires successifs en l'espace de 10 ans, le Bureau Politique National de la CNAS-Faso Hèrè demande instamment aux autorités de renoncer définitivement à leur projet d'élaboration d'une «nouvelle Constitution» afin de ne pas engager le Peuple malien et son cadre républicain et démocratique dans une aventure sans issue et des convulsions sociopolitiques dont le Mali n'a pas besoin.

« Le Peuple militant du 22 septembre 1960, du 20 janvier 1961, du 25 mai 1963 et du 26

mars 1991 est déterminé à faire échec à ce nouveau plan des forces de la Restauration », avertit la CNAS.

Pour la CNAS, ce n'est ni la Constitution, ni la démocratie qui ont échoué, mais des hommes et des femmes bien connus précisément pour avoir violé et laissé violer la Constitution.

Ainsi, le parti affirme être d'accord avec ceux qui pensent que « la refondation de notre État démocratique n'exige nullement une quelconque révision constitutionnelle, à moins forte raison une soi-disant nouvelle Constitution. »

Pour le parti de l'ancien Premier ministre, Soumana SAKO, la priorité de la Transition n'est pas d'aller à l'élaboration d'une nouvelle constitution. Pour ce faire, ajoute la CNAS, « Le régime de Transition doit plutôt se concentrer sur la mise en place rapide et sans attermoiements ni subterfuges des mesures propices à un retour durable à l'ordre constitutionnel démocratique issu de la Révolution démocratique et populaire du 26 mars 1991. »

PAR SIKOU BAH
Source : Info-Matin

Activité Socio-Culturelle : Le Collège Privé Kouloufa célèbre ses meilleurs élèves

Le jeudi 30 juin 2022, la direction du collège privé Kouloufa sise à Boukassoumbougou, a organisé une cérémonie pour boucler l'année scolaire 2021- 2022.

Placée sous le signe de la paix et de la réconciliation nationale, cette cérémonie a mobilisé les parents d'élèves, le personnel enseignant et l'administration scolaire, qui n'ont pas voulu se faire conter l'évè-

nement. Elle débuta par les mots de bienvenue du Directeur Général du Collège Mahamadou Traoré, qui a placé l'évènement dans son contexte pédagogique... Pour lui, l'objectif pédagogique de cette cérémonie solennelle de

remise de cadeaux et d'attestation de reconnaissance aux premiers des 9 classes, est de promouvoir l'excellence en encourageant le mérite afin de créer entre les apprenants une saine émulation. Riche en couleurs, la cérémonie a été agrémentée par des sketches sur l'éducation nationale, la cherté de la vie, la paix, la poésie, la chorégraphie et des prestations musicales.

Pour rappel, le collège privé Kouloufa, conforme aux standards nationaux et internationaux en matière d'éducation, a été créé en 1989 et compte plus de 200 élèves.

Alpha Sidiki Sangaré



TABASKI 2022 : A quelques jours l'incertitude ne faiblit

Le ministère des affaires religieuses et du culte a annoncé, dans un communiqué, que la fête de Tabaski sera célébrée à la date du 09 juillet prochain sur l'ensemble du territoire national. Réunie, dans les locaux de du ministère de l'Administration Territoriale, la commission nationale d'observation de la lune, après avoir recueilli toutes les informations auprès de ses représentants à travers le pays, a déclaré que le croissant lunaire « n'a été aperçu dans aucune localité du pays ». « Par conséquent, le jeudi 30 juin sera le premier jour du mois lunaire » de Dhul Hidjdja. La fête du sacrifice est célébrée le 10ème jour de ce mois du calendrier musulman. Cependant, le rituel de sacrifice à l'occasion de l'Aïd El Adha risque fortement d'être incertain pour de nombreux maliens cette année. La raison, tous les pronostics indiquent une considérable hausse du prix du mouton voire une rareté.

Plusieurs facteurs sont cités comme raison d'une flambée qui risque de priver plusieurs foyers de ce rituel, les prix des moutons sont « très élevés » comparativement à l'année dernière. Le facteur de l'insécurité, est cité comme raison principale de cette flambée. La cherté de l'aliment de bétail

est également à prendre en considération et les spéculateurs qui œuvrent pour que les prix soient encore plus élevés.

Le prix de la bête n'est pas à la portée de tout le monde. Dans certains endroits de la capitale, le prix du bélier varie entre 100.000 et 500.000 Fcfa. La crise qui a court dans notre

pays ne vient pas arranger les choses. Au contraire, la précarité gagne les foyers, car l'argent devient rare.

A quelques jours de la fête, une poignée de vendeurs déambulent à travers la ville de Bamako ou sont dans les points de vente. Ils reçoivent des « hé saga yé djoli » « le mouton coûte combien », dès que le vendeur donne le prix, le demandeur prend la tangente sur la pointe des pieds ou avale sa salivante.

Les marchés de la capitale n'ont pas encore affiché leur affluence habituelle à quelques jours de la célébration de l'une des plus grandes fêtes musulmanes, communément appelée Tabaski.

La célébration de l'Aïd el-Adha, fête la plus importante pour les musulmans, représente un coût souvent lourd à supporter pour les familles maliennes, notamment à cause du covid-19, de la crise institutionnelle, de l'embargo et de la guerre en Ukraine.

M.Yattara

Source : L'ALTERNANCE



Bulgarie : Sidi Touré livre le message d'Alassane Ouattara au 63ème congrès de l'Internationale Libérale



Le Rassemblement des Houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP) a pris part du 30 juin au 03 juillet 2022 à Sofia en Bulgarie au 63ème congrès de l'Internationale libérale autour du thème : « Reconstruire un nouvel ordre libéral ». Un congrès qui a coïncidé avec le 75ème anniversaire de cette organisation qui regroupe les partis politiques libéraux et socio-libéraux du monde entier. Selon une note d'information transmise dimanche à Abidjan.net, la délégation du parti présidentiel ivoirien était conduite par Sidi Tiémoko Touré, le ministre des Ressources animales et halieutiques qui représentait par ailleurs, le Président Alassane Ouattara. « Cette rencontre des libéraux du monde avait un objectif, apporter des réponses efficaces à des problématiques mondiales telles que la guerre en Ukraine, les conflits en Afrique, les pandémies », a fait savoir la note d'information.

A en croire également la note, le ministre Sidi

Touré était porteur d'un message du Président Alassane Ouattara à ses assises. « Pour Alassane Ouattara, les Libéraux doivent être proactifs au regard de l'ordre mondial, qui agit sur tous les pays. Ces pays doivent s'appuyer sur les valeurs de l'International Libérale pour diriger leur pays », a révélé le document. En outre, M.Touré a indiqué à ce conclave que « c'est une occasion de revoir des personnes et amis avec lesquels j'ai toujours plaisir à travailler et partager notre vision pour un monde avec plus de liberté, de démocratie, et du renforcement d'une économie de marché pour un monde plus prospère ». Pour lui, de telles rencontres offrent l'opportunité de faire le bilan des actions du libéralisme. Pour sa part, la Présidente de l'Internationale Libérale Hakima El Haité a rappelé l'engagement de son organisation qui est de reconstruire un ordre mondial libéral, en s'inspirant des dirigeants politiques du monde entier. Ce forum mondial a vu la participation de 278 délégués venus de

61 pays et 6 régions du monde. Par ailleurs, des ateliers de formation spécialisée ont meublé ce conclave qui a vu l'élection d'un nouveau bureau et la reconduction de la présidente Hakima El Haité à la présidence de l'Internationale Libérale. Quant à l'ex-Premier ministre guinéen Cellou Dalein Diallo, il a été réélu vice-président de l'Internationale Libérale pour un second mandat. L'Internationale Libérale représente une fédération mondiale des partis politiques libéraux et (sociaux-libéraux) du monde entier. Elle a été fondée en 1947 sous le nom de l'Union mondiale des partis libéraux. Avec 104 membres à ce jour, dont 23 en provenance de l'Afrique, l'Internationale Libérale travaille entre autres sur des questions de gouvernance et des droits humains.

L.Barro

Source : news.abidjan.net

Communiqué final de son Sommet : La CEDEAO menace la Guinée de sanctions, s'il n'y a pas de calendrier électoral acceptable dans un mois



Voici l'extrait sur la Guinée du Communiqué final du 61^{ème} sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de la Cedeao qui s'est tenu hier dimanche à Accra.

- « Sur la Guinée, les Chefs d'Etat et de gouvernement réitèrent leur position en jugeant que le calendrier de transition de 36 mois annoncé par les Autorités guinéennes est inacceptable.
- Les Chefs d'Etat et de gouvernement prennent acte de la décision des autorités de transition d'ouvrir un dialogue national qui a débuté le lundi 27 juin 2022 sous l'égide du

Premier ministre.

- Les Chefs d'Etat et de gouvernement prennent acte de la démission du Dr Mohammed Ibn Chambas en tant que Médiateur de la CEDEAO en Guinée. En conséquence, les Chefs d'Etat et de gouvernement nomment Son Excellence Yayi BONI, ancien Président de la République du Bénin en tant que nouveau Médiateur de la CEDEAO en Guinée.
- Les Chefs d'Etat et de gouvernement demandent au Médiateur de travailler avec les Autorités de transition pour parvenir à un calendrier de transition acceptable pour la tran-

sition au plus tard le 1er août 2022. Passé ce délai, des sanctions économiques et financières seront appliquées ainsi que des sanctions ciblées

- Les Chefs d'Etat et de gouvernement décident de maintenir la suspension de la Guinée de tous les organes de décision de la CEDEAO.
- Les Chefs d'Etat et de gouvernement décident de rester saisis de la situation au Burkina Faso, en Guinée et au Mali. »

Source : GuinéeNews

Éliminatoires coupe du monde FIBA 2023 : Les aigles boycottent le match contre l'Ouganda

Les joueurs de l'équipe nationale de basketball malien ont décidé de boycotter le premier match comptant pour les phases éliminatoires de la Coupe du monde 2023 contre l'Ouganda. Après avoir fait perdre au Mali 20 à 00, les Aigles justifient leur choix.

Plus rien ne devrait surprendre au Mali désormais, mais ce boycott des joueurs de l'équipe nationale de basketball du match comptant pour les phases éliminatoires de la Coupe du monde 2023 a surpris plus d'un au sein de l'opinion publique sportive et des amateurs de la discipline.

Dans une déclaration qu'ils ont faite ensemble, les basketteurs ont exprimé leur souhait, celui de voir un changement. « On veut un changement au niveau de la Fédération, on veut un changement au niveau du ministère. Juste un petit respect pour ce que nous sommes en train de faire comme boulot », a exigé l'un des intervenants.

Ils ont précisé qu'ils ont accepté de venir ici avec plein de choses, plein de promesses, plein de désordres, mais qu'ils se sont sacrifiés pour arriver à Kigali. Le même intervenant

a poursuivi : « Quand on est arrivé à Bamako, il y a eu trop de problèmes de primes, de papiers et de tous ceux qui pouvaient être à l'hôtel, mais on nous a fait des promesses, on nous a dit des choses jusqu'au point où on a accepté de venir à Kigali. Dans la capitale rwandaise, il n'y a rien qui est fixé, rien n'est arrangé. On arrive à 10, avec des joueurs qui restent à Bamako à cause des papiers alors que c'est quelque chose qui peut être réglé depuis une semaine, mais rien n'est fait », a-t-il déploré. De son côté, la Fédération malienne de Basketball a, dans une note rendue publique hier 2 juillet, expliqué sa version. A travers le bureau fédéral, elle dit avoir été surprise d'apprendre le refus des joueurs de l'équipe nationale, séniors masculin du Mali de jouer le premier match contre l'Ouganda, qualificatif pour la Coupe du monde 2023, 3e fenêtre. Elle

exprime son regret et rappelle qu'en plus des primes de sélection perçues, le transport international de la compétition et la mise en au vert à Bamako ont été entièrement pris en charge par le ministre de tutelle.

Cependant, le bureau fédéral dit condamner fermement cette posture aux desseins inavoués et se désolidarise de cet esprit qui n'honore point le Basketball malien. Avant d'annoncer qu'il prendra toutes les mesures qu'il jugera utiles pour éviter de tels désagréments qui ternissent l'image du sport malien. Il dit aussi suivre l'évolution de la situation et rassure les organisateurs de la compétition et tous ses partenaires de son engagement à œuvrer pour un dénouement heureux.

Moriba DIAWARA
Source : LE COMBAT





Bélier (21 mars - 19 avril)

Intégrer une nouvelle équipe n'est pas une tâche facile, mais vous avez toutes les qualités relationnelles requises pour le faire avec brio. Vénus veille au grain, vous êtes plutôt bien accueilli. Votre personnalité solaire ravit vos nouveaux collègues.

Entre dépenses obligatoires et gains inespérés, on peut dire que vous brassez un peu d'argent. Cependant une bonne gestion vous évitera tout un tas de contrariétés par la suite, vous l'avez bien compris. Aujourd'hui vous trouvez une main tendue.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Intégrer une nouvelle équipe n'est pas une tâche facile, mais vous avez toutes les qualités relationnelles requises pour le faire avec brio. Vénus veille au grain, vous êtes plutôt bien accueilli. Votre personnalité solaire ravit vos nouveaux collègues.

Entre dépenses obligatoires et gains inespérés, on peut dire que vous brassez un peu d'argent. Cependant une bonne gestion vous évitera tout un tas de contrariétés par la suite, vous l'avez bien compris. Aujourd'hui vous trouvez une main tendue.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Il faut vous faire à l'idée que la journée est épuisante et elle ne vous laisse pas le temps de souffler. Faites des pauses suffisamment pour ne pas à avoir à subir le stress. Un manque de collègues ou une désorganisation apportent une surcharge de travail.

Les dépenses concernent les frais qui sont destinés à la famille, aux charges domestiques ou encore à l'éducation des enfants. Il y a peu de possibilités d'économie et vous comprenez que des concessions sont encore nécessaires pour stabiliser la trésorerie.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous vous soumettez à une discipline assez stricte et enclenchez un rythme soutenu. Vous vous donnez les moyens d'obtenir ce que vous visez et vous serez plutôt acharné ! Vous avez raison, car les résultats ne se feront pas attendre. Du mouvement sur vos comptes, mais c'est pour la bonne nouvelle. Des intérêts ou des rentées récompensant votre sérieux arrivent sur votre compte. Vous êtes rassuré, car, au fond de vous, vous avez toujours une peur liée au manque.



Lion (22 juillet - 23 août)

Uranus en Taureau vous motive et l'ambition s'éveille. L'envie d'obtenir un poste créatif ou qui vous permet de manoeuvrer en donnant vos idées vous anime. Grâce à votre détermination, vous avez la possibilité de parvenir à cet objectif jour après jour.

Vous pourriez dépenser beaucoup pour renouveler la penderie. L'envie de séduire et refaire la garde-robe ou de vous offrir des produits de soins et loisirs font partie de vos tentations irrésistibles. Vous devez procéder à des choix pour limiter les frais.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous flanchez sur le plan humain, vous ne supportez plus aucun de vos collaborateurs. Vous avez du mal à contenir vos ressentiments, votre déception est grandissante. Vénus vous met en garde, vous exclure du groupe n'est pas la solution.

À la maison, l'argent pourrait devenir un sujet qui fâche. Heureusement qu'une bonne nouvelle vient calmer les esprits. Un gain inespéré permet à votre moral de grimper en flèche, vous êtes très satisfait de la situation. Ça se fête raisonnablement.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous flanchez sur le plan humain, vous ne supportez plus aucun de vos collaborateurs. Vous avez du mal à contenir vos ressentiments, votre déception est grandissante. Vénus vous met en garde, vous exclure du groupe n'est pas la solution.

À la maison, l'argent pourrait devenir un sujet qui fâche. Heureusement qu'une bonne nouvelle vient calmer les esprits. Un gain inespéré permet à votre moral de grimper en flèche, vous êtes très satisfait de la situation. Ça se fête raisonnablement.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous aurez les faveurs d'un public ou d'une clientèle. Vous saurez les captiver par votre charisme et par votre discours. Vous relèverez les défis avec panache et tout ce que vous avez mis sur pied jusqu'à présent commence à porter ses fruits.

Vous devrez faire preuve de prudence si l'idée de vous agrandir ou de développer une affaire vous titillera. Jupiter vous incite à la prodigalité, méfiez-vous de vos élans que ce soit dans le domaine professionnel comme dans votre vie privée.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Des collaborations sont source de joies. Vous remarquez que l'on écoute vos conseils et la complicité continue d'être importante dans votre activité. Jupiter en Sagittaire vous apporte de la satisfaction et de la positivité. Votre ambition revient en force.

Des doutes surviennent dans votre vie professionnelle et avant de vous lancer dans un nouveau départ. Il est conseillé de freiner vos dépenses et de voir si elles sont réellement importantes et prioritaires. Un peu d'inquiétude est à venir pour la journée.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous êtes à deux doigts de baisser les bras, vous n'arrivez plus à lutter contre les personnes mal intentionnées de votre entourage professionnel. Vous bénéficiez d'une aide que vous n'attendiez plus, encore un peu de patience pour que tout s'arrange.

Pensez à placer vos gains avant d'être soumis à la tentation et de craquer pour des achats compulsifs. Si vous en éprouvez le besoin et que ça peut vous rassurer, prenez votre calculatrice, refaites vos comptes, et traquez la moindre dépense.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Si vous travaillez en équipe, il est conseillé de ne pas être impulsif, car votre franchise amène une tension. Des efforts sont à faire pour ne pas altérer l'ambiance. Votre nature enjouée est appréciée. L'ambiance est bonne tout en étant productive.

Pour économiser, vous pourriez limiter les sorties. Cette résolution est difficile à tenir. Vous aimez faire des activités avec vos amis, or tout cela a un coût. Ces loisirs sont la cause principale de dépenses. L'argent vous file entre les doigts.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous savez ce que vous valez et vous ne jouez pas les faux modestes. Vous attendez que l'on reconnaisse à leur juste valeur vos mérites et vos capacités. Cependant une attitude trop agressive aura l'effet inverse. Ne vous faites pas rejeter !

Côté finances, tout semble aller pour le mieux. Les rentrées sont régulières, vous parvenez à équilibrer votre budget sans pour autant vous priver. Vous êtes heureux de constater que vous êtes arrivé à tenir parole ! Vous êtes plus rigoureux.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23